

des Terrains de notre ambition



CHAMS

1 an après, les
sciences ont
changé de
regard

BAC PRO

40 ans d'une
voie qui
gagne à être
connue

PROJET ACADÉMIQUE

2026-2030

Une feuille de route née dans les territoires,
construite par celles et ceux qui font l'École



Chers élèves, parents, personnels, partenaires et acteurs de l'École dans nos territoires,

Une rentrée n'est jamais tout à fait une page blanche. Elle porte en elle les enseignements de l'année écoulée, les réussites à prolonger et les ambitions à faire grandir. Elle est surtout un nouveau commencement, d'une communauté qui se retrouve, accueille celles et ceux qui la rejoignent et regarde à nouveau vers l'avenir.



Cette année, l'académie de Grenoble ouvre une nouvelle étape avec son projet académique. Né des territoires et construit avec celles et ceux qui font quotidiennement l'École, il dessine une ambition exigeante et essentielle : celle de donner à chaque élève les moyens de trouver sa place, de développer ses talents et d'ouvrir son horizon, tout en permettant à chaque personnel de trouver les conditions de son épanouissement et de son engagement professionnel.



Les pages qui suivent racontent cette ambition à hauteur de terrain. Elles donnent à voir des élèves qui franchissent les frontières, découvrent les sciences, s'engagent, créent, lisent, apprennent à s'informer, reprennent confiance ou trouvent dans une formation professionnelle le chemin de leur aspiration. Elles disent aussi l'attention portée à leur santé, à leur bien-être et à leur sécurité. Car faire réussir, c'est aussi prendre soin et protéger.



Et derrière chaque projet, il y a des enseignants, des personnels d'éducation, administratifs, techniques, sociaux et de santé, des accompagnants, des partenaires. Leur engagement donne à l'École sa force et sa singularité dans chaque territoire.



Ce magazine invite à regarder ce qui se construit, partout dans notre académie. Des projets, des initiatives, des réussites qui ont un point commun : celui de donner à chacun davantage de possibilités d'apprendre, de progresser et de trouver sa voie. C'est là que se joue notre ambition, dans le réel, dans les classes, dans les établissements, dans les territoires.

Je vous souhaite une excellente rentrée à toutes et tous.

Philippe DULBECCO
Recteur de l'académie de Grenoble

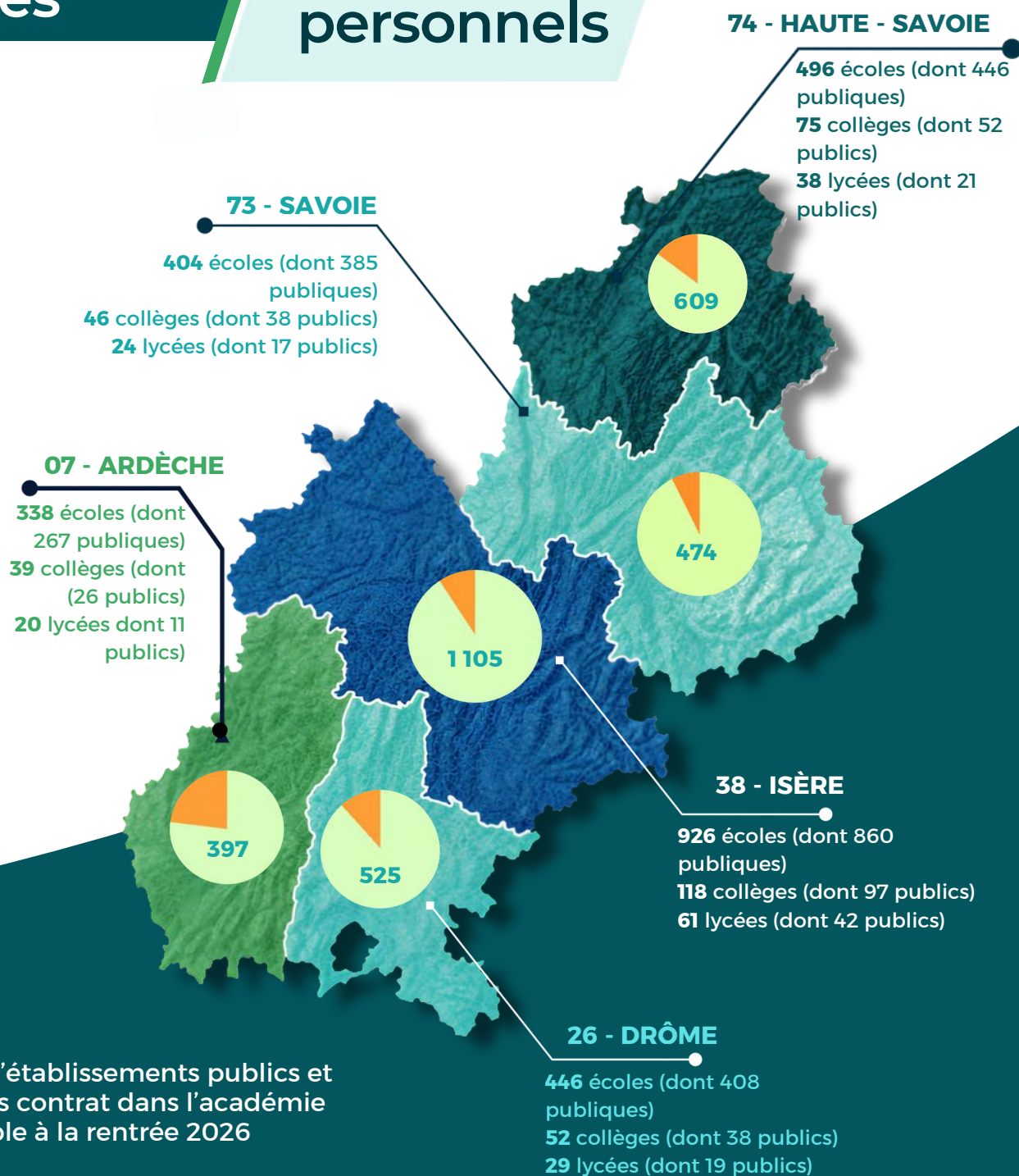


2	Édito
4	Chiffres clés
	1. L'actualité phare
7	Le projet académique 2026-2030
11	Focus – Les réseaux territoriaux d'éducation
	2. Faire de l'école un cadre de bien-être et de confiance
17	Focus – Portable en pause
20	Focus – Non au harcèlement
24	Événement – La santé mentale, Grande cause nationale
27	Focus – Le dispositif Respirer
30	Grand format – Les CHAMS dans l'académie de Grenoble
	3. La réussite de tous les élèves
37	Focus – Le plan Collèges en progrès
40	Sur le terrain – Directrices et directeurs d'école
43	Sur le terrain – Cet été, je lis !
46	Focus – Choisir son avenir
49	Sur le terrain – Prévenir la rupture scolaire
52	3 questions à Jérôme Listello : L'alliance École-Famille
54	Grand format – Les 40 ans du baccalauréat professionnel
	4. Une académie qui ouvre les possibles
61	Sur le terrain – Quand les idées des lycéens changent d'échelle
65	Focus – L'éducation aux médias et à l'information
69	3 questions à Ingrid Auziès : L'éducation artistique et culturelle
71	Événement – Les 120 ans de la loi de 1905
74	3 questions à Nathalie Kuehn : L'École de demain
76	Événement – ERASMUS fête ses 40 ans
80	Grand format – Génération 2030, à chacun son sommet !
	5. Les personnels au cœur de la rentrée
86	Focus – Devenir professeur
89	Sur le terrain – Prendre soin des élèves : les métiers du médico-social
92	Focus – CAP2E : le collectif apprenant pour des pratiques équitables et efficaces
95	Focus – L'académie aux côtés de ses personnels

Chiffres clés de l'académie de Grenoble

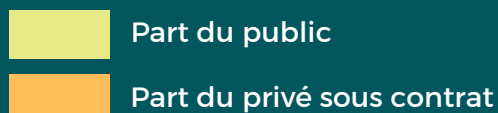
603 813
élèves

59 827
personnels



3110

Nombre d'établissements publics et privés sous contrat dans l'académie de Grenoble à la rentrée 2026



Dépense d'éducation

par élève et par an

9 080 €

par élève du 1er degré

10 450 €

par collégien

13 020 €

par lycéen général
et technologique

14 700 €

par lycéen
professionnel

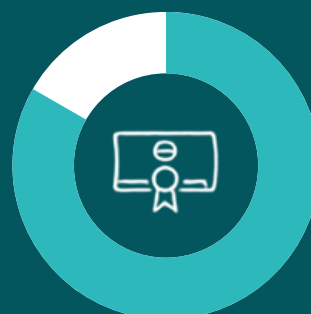
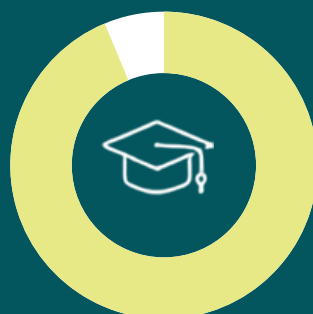
Diplômes

93,7%

de réussite au
baccalauréat

83,3%

de réussite au
diplôme national
du brevet



Source : Cyclade, Session 2026,
données provisoires.

Taille des classes

Premier degré

Nombre moyen d'élèves par classe
en **préélémentaire**

22,4

Nombre moyen d'élèves par
classe en **élémentaire**

21,9

Second degré

Nombre moyen d'élèves par classe
dans les formations en **collège**

26,1

Nombre moyen d'élèves par classe dans les **formations
générales et technologiques en lycée**

30,4

Nombre moyen d'élèves par classe dans les **formations
professionnelles en lycée**

18,4

Sources :
Pour le premier
degré : DIAPRE,
année scolaire
2025-2026.
Pour le second
degré : SI
SCOLARITE
(hors CPGE et
STS), année
scolaire
2025-2026.





Le projet académique entre en action

Comment définir une stratégie éducative commune à plus de 59 000 personnels, 603 000 élèves et cinq départements aux réalités diverses ?

En partant du terrain... Durant plusieurs mois, l'académie de Grenoble a choisi d'écouter avant d'écrire. Concertations, séminaires, conférences, contributions des réseaux territoriaux d'éducation (RTE)... autant d'étapes qui ont permis de faire émerger un projet académique pensé avec celles et ceux qui font vivre l'École au quotidien.

Retour sur une aventure collective qui a donné naissance à une feuille de route partagée, au plus près des besoins des territoires et des réalités locales.

Une démarche fondée sur la concertation

Dès le lancement de la réflexion le 3 novembre 2025, lors d'un séminaire au Centre national d'art contemporain de Grenoble, Philippe Dulbecco posait les bases de cette méthode collective : « Le projet académique, c'est la manière dont nous nous mettons tous en mouvement sur les prochaines années. C'est notre boussole, notre ligne directrice, notre feuille de route pour les quatre ans à venir. Il est de notre responsabilité de déterminer quelles doivent être les priorités pour l'académie de Grenoble ».

Le recteur insistait alors sur la nécessité d'un projet construit avec l'ensemble des acteurs : « L'académie ne doit pas écrire un projet pour les territoires mais construire un projet avec les territoires. Il ne s'agit pas d'un exercice imposé, mais d'une démarche collective permettant de définir, sans se soustraire à la politique nationale, les priorités propres à l'académie de Grenoble ».

Cette ambition s'est ensuite concrétisée par l'organisation de conférences, de séminaires et de nombreux temps de travail...



À DÉCOUVRIR
EN VIDÉO !

**Le projet académique
expliqué en**

1 MINUTE CHRONO



“

**L'académie ne doit pas
écrire un projet pour les
territoires, mais
construire un projet
avec les territoires.**

”

Cette feuille de route pensée pour les quatre prochaines années ne constitue pas une fin en soi mais un outil au service de l'action. Elle a vocation à donner un cap commun tout en laissant à chaque territoire la possibilité de s'approprier les priorités en fonction de ses réalités. Ces orientations traduisent néanmoins une volonté commune : renforcer la réussite de tous les élèves, en tenant compte de la diversité des territoires et des besoins éducatifs.

Une élaboration au plus près des territoires

Tout au long de la démarche, les contributions ont été recueillies auprès de l'ensemble de la communauté éducative : personnels des écoles, collèges et lycées, cadres de l'Éducation nationale, élèves, parents, partenaires institutionnels et associatifs, collectivités territoriales et acteurs du monde économique. Les réseaux territoriaux d'éducation (RTE), véritables lieux d'échanges et de coopération au plus près des écoles et des établissements, ont constitué le socle de cette réflexion collective. « Notre outil de travail et véritables lieux d'échanges et de coopération au plus près des écoles et des établissements » de l'aveu même du recteur.

Ce dernier invitait chacune et chacun à nourrir la réflexion et apporter sa pierre à l'édifice : « Tout ce que vous pouvez proposer ou suggérer à vocation à être repris à l'échelle de l'académie ».

Ces échanges auront ainsi permis d'identifier les grands enjeux communs et de construire progressivement une vision partagée de l'École dans l'académie de Grenoble.

Un projet structuré autour de grandes priorités

À l'issue de cette phase de concertation, une vision commune s'est progressivement dessinée, donnant naissance à un projet académique structuré autour de 3 ambitions :

- 1.** | **Faire du bien-être ensemble
la condition première de toute politique
éducative ;**
- 2.** | **Lutter contre les inégalités de destin
en mobilisant les compétences de chacun
pour une pédagogie efficace et équitable ;**
- 3.** | **Déployer une école de proximité, au plus
près des territoires et de leurs réalités.**





Une dynamique désormais engagée sur le terrain

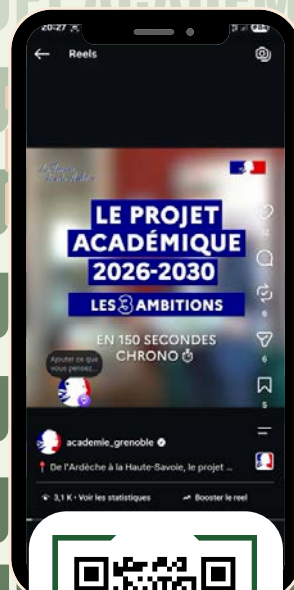
Une fois finalisé, le projet académique n'est pas resté au niveau des orientations. Monsieur le recteur est allé à la rencontre des équipes dans chacun des cinq départements de l'académie afin de présenter les grandes lignes du projet et échanger avec partenaires locaux et toutes celles et ceux qui contribueront, demain, à sa mise en œuvre concrète. Une manière de rappeler que ce projet trouve sa force dans son élaboration collective et qu'il est désormais porté par l'ensemble de la communauté éducative.

Pensé avec les acteurs de terrain, construit à partir de leurs contributions et désormais partagé par tous les acteurs de l'École, le projet académique 2026-2030 est bien plus qu'une feuille de route. Il incarne une dynamique collective destinée à accompagner l'action de l'académie de Grenoble dans les années à venir, au plus près des élèves, des personnels et des territoires.



LES 3 GRANDES AMBITIONS DU PROJET ACADÉMIQUE

PROJET ACADÉMIQUE
PROJ
PROJ
PROJ
PROJ
PROJ
PROJ
PROJ



CHANGER D'ÉCHELLE D'ACTION

**LES RÉSEAUX
TERRITORIAUX
D'ÉDUCATION AU
SERVICE DES
ÉLÈVES**



Comment faire du collectif une force pour répondre aux besoins de chaque territoire ?

Une école primaire, un collège, un lycée, mais aussi les collectivités, les partenaires associatifs, culturels, sportifs ou économiques qui les entourent : chacun agit, à son échelle, auprès des élèves. Encore faut-il que ces acteurs puissent se connaître, partager leurs constats et construire ensemble des réponses adaptées.

C'est tout le sens des **réseaux territoriaux d'éducation (RTE)**, qui constituent l'une des évolutions majeures portées par le projet académique 2026-2030 : faire du territoire un véritable espace de coopération et des réseaux l'outil en première intention du pilotage des politiques éducatives.

Un réseau pour penser le parcours de l'élève

Depuis 2022, l'académie de Grenoble s'appuie sur des réseaux pédagogiques qui réunissent les écoles, collèges et lycées d'un même territoire. Leur transformation en RTE marque une nouvelle étape, qui consiste à ne plus penser les établissements séparément, mais regarder le parcours de l'élève dans sa globalité, de la maternelle au supérieur.

Cette approche permet de croiser des sujets qui, jusqu'ici, pouvaient être traités séparément : réussite scolaire et orientation, santé et bien-être, continuité éducative, formation des personnels ou encore coopération avec les partenaires du territoire.

“ **On commence par les réseaux, et à la fin, on reviendra vers les réseaux** ”

Philippe Dulbecco

Cette phrase résume la place particulière accordée aux RTE dans le Projet académique. Ils ne sont pas seulement chargés de mettre en œuvre des décisions prises ailleurs, mais participent à identifier les priorités et à construire les réponses.

Un projet académique qui part du terrain

Cette méthode a été pleinement mobilisée lors de l'élaboration du projet académique. Les réseaux ont été invités à faire remonter leurs analyses, leurs besoins et leurs propositions, pour contribuer directement à la définition des priorités académiques.

Une fois le projet adopté, chaque RTE est appelé à identifier les objectifs sur lesquels il souhaite particulièrement s'engager. Chaque réseau peut choisir ses priorités en fonction de son territoire, de ses élèves et de ses points d'appui.

Cette logique donne au projet académique une dimension concrète : un même objectif peut prendre des formes différentes selon les territoires, parce que les réalités et les besoins ne sont pas partout les mêmes.

Faire du réseau un espace de coopération

Le RTE ne repose pas uniquement sur les acteurs de l'Éducation nationale. Sa force tient aussi à sa capacité à réunir les partenaires qui contribuent à la réussite et au bien-être des élèves.

Collectivités territoriales, acteurs de la santé, associations, structures culturelles et sportives, monde économique : le réseau permet de mettre en cohérence des initiatives qui existent déjà et de faire émerger de nouvelles coopérations. La réussite d'un parcours se construit dès lors dans une alliance entre les différents acteurs qui entourent l'élève.

Donner davantage de responsabilités aux territoires

La transformation en RTE ouvre également une nouvelle étape. L'objectif est désormais de renforcer progressivement leur capacité à porter des politiques éducatives adaptées à leur environnement, tout en conservant un cadre académique commun.

Pour le recteur, cette évolution doit permettre de « davantage donner de poids, mettre davantage en responsabilité les réseaux ».

Il ne s'agit donc pas de créer une organisation supplémentaire, mais de mieux utiliser celles qui existent déjà pour rapprocher la décision du terrain, faciliter les coopérations et donner davantage de cohérence aux actions menées. À travers les réseaux territoriaux d'éducation, le projet académique porte ainsi un message de confiance aux territoires pour agir au plus près des élèves.

Car un projet académique ne prend véritablement sens que lorsqu'il devient un projet porté par celles et ceux qui le font vivre au quotidien. Les RTE en sont le point de rencontre : entre l'académie et le terrain, entre les établissements et leurs partenaires, entre les priorités communes et les réalités de chaque territoire.



À retrouver en vidéo !

Le rôle et les objectifs des RTE, expliqués par le recteur Philippe Dulbecco





À retrouver sur
le site de l'académie !

La carte des réseaux
territoriaux (RTE)



RÉSEAUX TERRITORIAUX
RÉSEAUX TERRITORIAUX
RÉSEAUX TERRITORIAUX
RÉSEAUX TERRITORIAUX
RÉSEAUX TERRITORIAUX
RÉSEAUX TERRITORIAUX
RÉSEAUX TERRITORIAUX







**Faire de l'École un
cadre de confiance
et de bien-être**

PORTABLE EN PAUSE

**RETROUVER TOUTE
SON ATTENTION
POUR MIEUX
APPRENDRE**



Que se passe-t-il lorsque les téléphones portables quittent les poches des élèves durant le temps scolaire ?

Téléphones dans les poches, notifications permanentes, réseaux sociaux accessibles en quelques secondes... Le smartphone occupe aujourd'hui une place centrale dans le quotidien des adolescents.

Le projet académique 2026-2030 fait de la maîtrise des usages numériques un enjeu de bien-être et de réussite des élèves. « Portable en pause » en est une première traduction concrète : redonner aux élèves du temps pour apprendre, échanger et être pleinement disponibles aux autres.

Lancé dès la rentrée 2025 dans l'ensemble des collèges de l'Ardèche, mais également en cette rentrée en Savoie, Haute-Savoie et Isère, le dispositif a été construit avec les collectivités territoriales. Il est déployé sur l'ensemble des territoires de l'académie en cette rentrée 2026.

« Portable en pause » repose sur trois principes : limiter les usages inadaptés, éduquer au numérique et proposer des alternatives. L'objectif n'est donc pas seulement de retirer les téléphones, mais de travailler les comportements et de recréer des espaces où l'attention, les échanges et les expériences collectives peuvent trouver leur place.

Retrouver son attention et sa disponibilité

L'enjeu est d'abord celui de l'attention. Le téléphone peut accaparer une partie de celle-ci, même lorsqu'il n'est pas utilisé : c'est notamment l'effet FOMO (fear of missing out), cette peur de manquer une notification importante.

Mettre le téléphone à distance permet aussi de retrouver une forme de liberté : être plus disponible pour les autres, plus attentif et davantage présent à ce qui se passe autour de soi.

Comme l'a rappelé Philippe Dulbecco, recteur de l'académie, lors du lancement du projet, « l'objectif n'est pas de remettre en cause les usages pédagogiques du numérique mais de permettre aux élèves de retrouver, durant le temps scolaire, un cadre propice aux apprentissages et aux relations humaines ».

La question dépasse également celle de la concentration. Les usages numériques peuvent parfois exposer les élèves à des situations à risque : cyberharcèlement, diffusion d'images sans consentement, exposition à des contenus violents ou anxiogènes. En accompagnant les élèves dans leur rapport au numérique, l'École joue donc aussi un rôle essentiel de prévention et de protection.

Une première année d'expérimentation en Ardèche

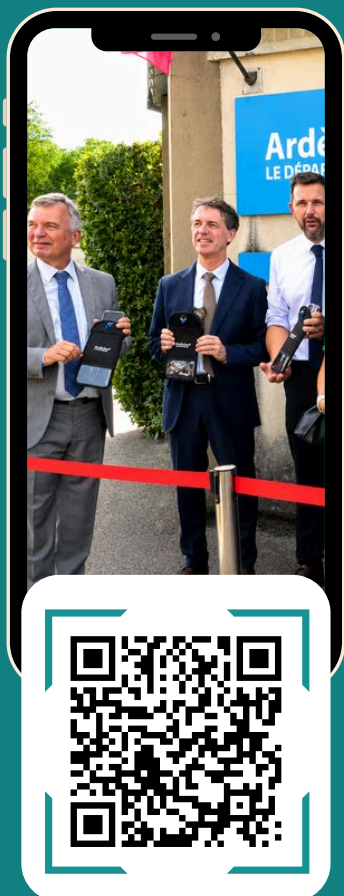
Née de la rencontre entre le recteur de l'académie de Grenoble et le président du Département de l'Ardèche Olivier Amrane, l'expérimentation a été lancée à la rentrée 2025. Près de 16 000 élèves des 39 collèges ardéchois ont participé à la démarche.

Les téléphones étaient placés dès l'entrée dans l'établissement dans des pochettes sécurisées, verrouillées pendant le temps scolaire puis déverrouillées à la sortie.

Une enquête menée auprès des élèves en Ardèche l'année dernière que 53% d'entre eux se déclarent satisfaits du dispositif. Le niveau de satisfaction est presque de 90% chez les parents, les enseignants et les personnels de direction. Ces premiers retours invitent à poursuivre le travail, notamment pour faire évoluer durablement les comportements en matière d'apprentissage et d'usage du téléphone.

En images !

Le lancement de Portable en Pause en Ardèche



Parallèlement, la Haute-Savoie a également généralisé le dispositif en 2025, et plusieurs collèges de l'Isère et de la Savoie ont engagé des expérimentations locales permettant d'enrichir les retours d'expérience avant un déploiement pour cette nouvelle année scolaire 2026-2027.

Un dispositif qui s'inscrit dans le projet académique

Cette action du projet académique a bénéficié d'un suivi académique et scientifique, associant notamment la CARDIE, afin d'en tirer des enseignements et d'accompagner les établissements. Cette démarche d'évaluation et d'ajustement est au cœur de la méthode portée par le projet académique : partir des réalités du terrain, mesurer les effets et faire évoluer les pratiques.

Les enseignements de cette première année ont ainsi permis de préparer la généralisation du dispositif à l'ensemble des collèges de l'académie à la rentrée 2026.

« Portable en pause » ne repose donc pas sur une simple interdiction : il s'agit de construire, avec les équipes et les collectivités, les modalités de régulation les plus adaptées, pour que cette mise à distance du téléphone ne soit pas seulement une contrainte, mais un moyen de retrouver attention, liberté et qualité des relations.

Limiter, éduquer, proposer

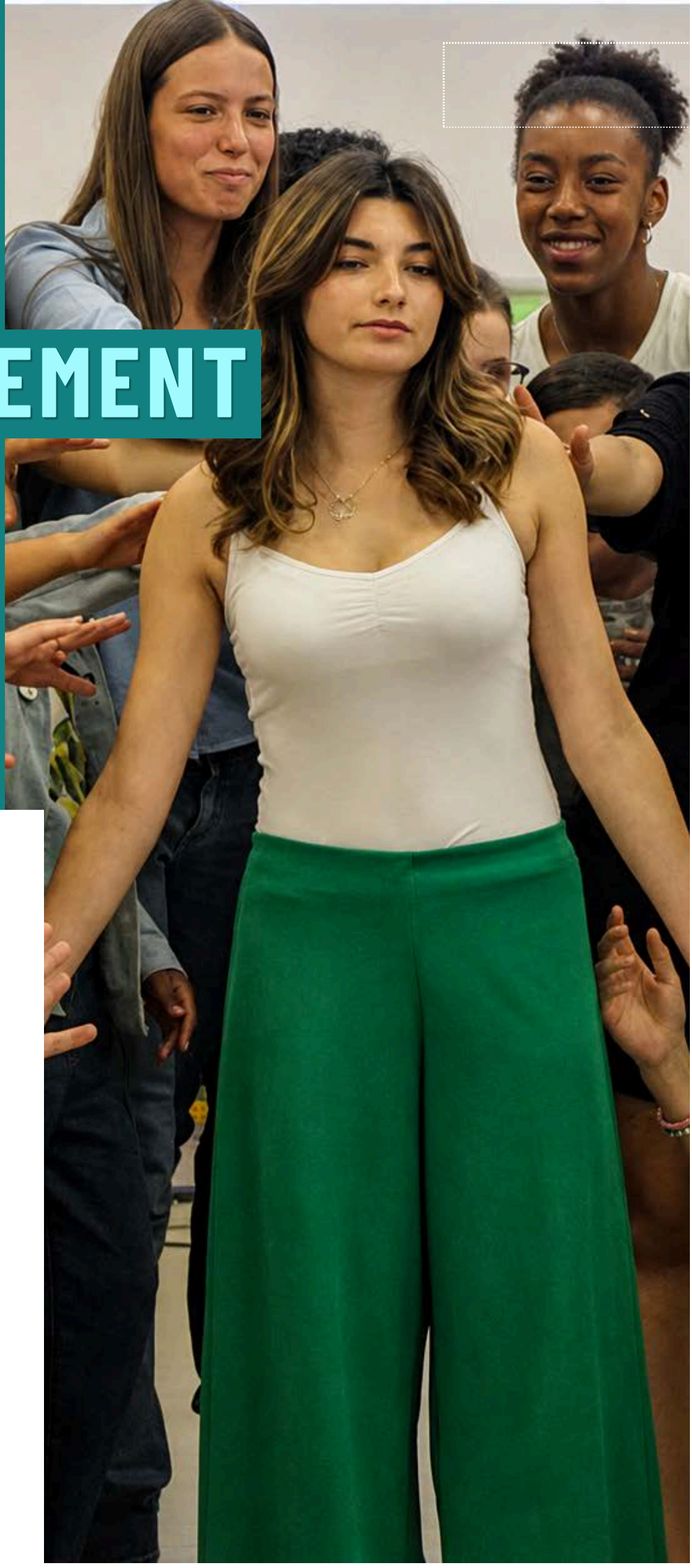
Limiter les usages inadaptés, d'abord, en donnant aux établissements un cadre commun pour réduire les situations où le téléphone peut perturber les apprentissages ou les relations entre élèves.

Éduquer aux usages numériques, ensuite, en développant un parcours d'éducation aux médias et à l'information (EMI) dès le cycle 3 et jusqu'au lycée, et en accompagnant les équipes par la formation en territoires. L'objectif est d'aider les élèves à mieux comprendre le fonctionnement des réseaux sociaux, à exercer leur esprit critique, à protéger leurs données personnelles, à adopter des comportements responsables en ligne.

Proposer des alternatives, enfin, en donnant une place plus importante aux activités qui favorisent les échanges, la créativité et l'expression collective. Dans le cadre de l'éducation artistique et culturelle (EAC), les établissements peuvent par exemple développer des ateliers de pratique audiovisuelle, des projets autour du cinéma ou des activités d'analyse des images et des médias. Les pratiques sportives et les projets collectifs participent également à cette dynamique.

NON AU HARCÈLEMENT

**CONSTRUIRE
UNE ÉCOLE OÙ
CHACUN TROUVE
SA PLACE**



De la prévention à l'accompagnement des victimes, comment faire reculer durablement le harcèlement scolaire ?

Le harcèlement scolaire touche chaque année de nombreux élèves et peut avoir des conséquences profondes sur leur bien-être, leur santé mentale et leur réussite scolaire. Parce qu'aucun enfant ne devrait voir sa scolarité entravée par la peur, la prévention et la lutte contre le harcèlement constituent une priorité de l'École.

Tout au long de l'année 2025-2026 et comme depuis quelques années, les écoles et établissements de l'académie de Grenoble se sont mobilisés à travers le programme national pHARe, des actions de sensibilisation, des projets imaginés par les élèves eux-mêmes et un accompagnement renforcé des équipes éducatives.

Une dynamique que le projet académique 2026-2030 entend désormais consolider en faisant de la prévention, du climat scolaire et du lien avec les familles des leviers essentiels de la réussite des élèves.

Une mobilisation qui s'ancre dans le quotidien des établissements

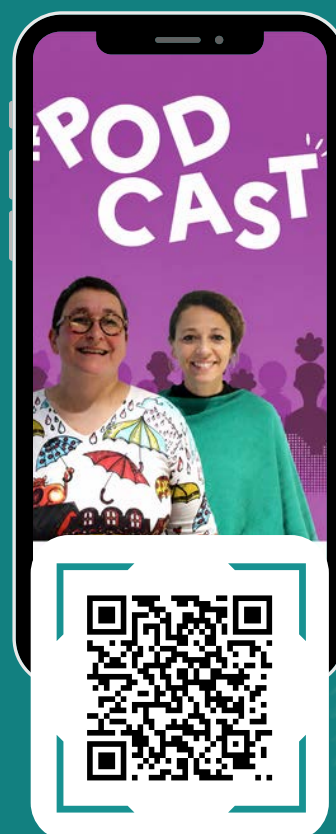
Le programme pHARe, déployé dans l'ensemble de l'académie, repose sur une organisation structurée : des équipes ressources spécialement formées, des élèves ambassadeurs, une information systématique des familles et des protocoles de prise en charge clairement identifiés.

À l'échelle académique et départementale, un véritable maillage permet d'accompagner les établissements et de traiter rapidement les situations signalées, notamment par l'intermédiaire du 3018, la plateforme nationale d'écoute et de signalement et d'une structuration académique éprouvée.



À écouter !

Le podcast de Loubna Kérioui et Séverine Conquet, responsable académique et chargée de mission académique de lutte contre le harcèlement scolaire



Cette organisation produit déjà des effets. Les responsables académiques observent des équipes mieux formées, plus réactives et davantage outillées pour intervenir. La participation au prix « Non au harcèlement » a ainsi progressé de près de 20 % l'an dernier, signe d'un engagement croissant des établissements.

Une journée dédiée et reconnue

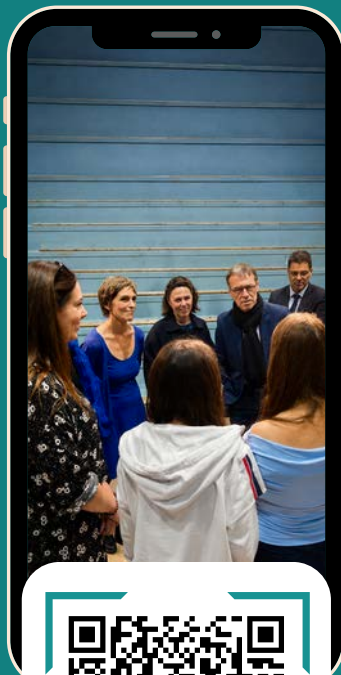
Pour la Journée nationale de lutte contre le harcèlement, organisée le 6 novembre, le recteur s'est rendu dans plusieurs établissements pour découvrir des actions très diverses. Au lycée Charles-Gabriel Pravaz (74), des lycéens ont organisé un « procès des réseaux sociaux » afin de débattre des usages du numérique, du cyberharcèlement et de leurs conséquences.

À l'école de Rives (38), les élèves ont participé au questionnaire national d'autoévaluation avant de réaliser une activité particulièrement marquante : chacun inscrivait sur un cœur en papier des paroles blessantes déjà entendues, puis le froissait au fil de leur lecture. Une manière simple mais forte de montrer que les mots peuvent laisser des blessures durables.

Au collège Condorcet de Tullins (38), les élèves sentinelles ont présenté leur rôle au sein d'un espace d'écoute où chacun peut venir parler en toute confidentialité. Accueillir un camarade, écouter, évaluer la situation grâce au « harcèlomètre » puis orienter vers un adulte lorsque cela est nécessaire : autant de gestes qui montrent que les élèves peuvent eux aussi devenir des acteurs essentiels de la prévention.

**Retrouvez
notre article et
notre reportage !**

**la Journée nationale de lutte
contre le harcèlement !**



Une ambition renforcée pour les années à venir

Le projet académique 2026-2030 prolonge cette dynamique en faisant de la qualité des relations entre les élèves un enjeu majeur.

Première action de la première ambition "Faire du bien-être ensemble la condition première de toute politique éducative": développer, de la maternelle au lycée, un véritable parcours consacré aux compétences psychosociales.

Apprendre à reconnaître ses émotions, coopérer, résoudre un conflit ou faire preuve d'empathie devient un apprentissage à part entière, intégré progressivement à la vie de la classe et aux enseignements.

Le projet prévoit également dans la deuxième action de cette même ambition de renforcer les espaces de parole et de médiation. Conseils de vie collégienne et lycéenne, lieux de détente pensés avec les élèves, outils de consultation ou dispositifs favorisant l'expression des jeunes doivent permettre d'identifier plus rapidement les difficultés et de prévenir les situations de violence.

Cette prévention s'inscrit également dans un parcours citoyen plus cohérent, réunissant des actions autour du harcèlement, du cyberharcèlement, des discriminations, de l'éducation aux médias, de l'esprit critique et de l'engagement des élèves.

L'objectif est de donner davantage de lisibilité à ces démarches tout au long de la scolarité.

Enfin, à travers l'action 3.3 de sa première ambition, l'académie souhaite renforcer les alliances éducatives avec les familles. Le projet prévoit de développer des dispositifs de soutien à la parentalité, des espaces de dialogue et des outils destinés à faciliter la relation entre l'École et les parents, convaincue que la prévention est plus efficace lorsqu'elle est menée collectivement.

Cette ambition s'appuie également sur le déploiement à grande échelle du consensus éducatif académique, qui fait du climat scolaire, de la qualité des relations entre élèves et adultes et de pratiques pédagogiques partagées des conditions essentielles de la réussite de tous.



LA SANTÉ MENTALE

GRANDE CAUSE NATIONALE

**LA CONDITION
ESSENTIELLE DES
APPRENTISSAGES**



Pourquoi le bien-être des élèves est-il devenu un enjeu majeur de la réussite scolaire ?

Longtemps cantonnée à la seule prise en charge médicale, la santé mentale est aujourd'hui reconnue comme une condition essentielle des apprentissages. Grande cause nationale en 2025 puis en 2026, elle est devenue un enjeu majeur pour l'École.

Dans l'académie de Grenoble, cette ambition se traduit déjà par des actions concrètes et se renforce encore avec le projet académique 2026-2030. Cette année, le lycée Pablo Neruda de Saint-Martin-d'Hères en a offert une illustration.

À l'occasion d'une visite d'Édouard Geffray, ministre de l'Éducation nationale, les équipes ont présenté un établissement où la santé mentale irrigue le quotidien :

24 personnels formés aux premiers secours en santé mentale, un espace de répit baptisé "Le Refuge" permettant aux élèves de "souffler" et d'échanger avec l'infirmière ou la psychologue, des ateliers de théâtre et d'éloquence pour développer la confiance en soi, ainsi qu'un protocole partagé pour mieux accompagner les situations de fragilité.

Autant d'exemples qui montrent qu'agir pour la santé mentale, c'est aussi créer les conditions d'un climat scolaire apaisé et de relations de confiance. Cette approche s'appuie sur un travail collectif mobilisant les professionnels de santé de l'Éducation nationale. Dans l'académie, 36 médecins scolaires et 371 infirmières accompagnent près de 592 000 élèves, aux côtés des psychologues, assistants sociaux et de nombreux partenaires.

Leur rôle ne se limite pas aux soins : ils repèrent les fragilités, accompagnent les familles, travaillent avec les équipes éducatives et orientent les jeunes lorsque cela est nécessaire.

Comme le rappelle Florence Borghese, médecin conseillère technique auprès du recteur, la santé doit être comprise dans toutes ses dimensions : physique, psychique et sociale. Les premières années de scolarité sont déterminantes pour prévenir les difficultés et limiter leurs conséquences sur les apprentissages. « Rien ne se fait sans les familles », souligne-t-elle, rappelant combien la coopération entre l'École, les parents et les partenaires de santé est indispensable.



À écouter !

Le podcast avec
Florence Borghese,
médecin conseillère
technique





Le projet académique entend désormais aller plus loin avec la mise en place d'un véritable parcours de développement des compétences psychosociales, de l'école maternelle au lycée. L'objectif est de permettre à chaque élève d'apprendre progressivement à reconnaître ses émotions, développer son estime de soi, coopérer avec les autres, exercer son esprit critique ou encore savoir demander de l'aide lorsque cela devient nécessaire.

Ces compétences, parfois qualifiées de « compétences de la vie », seront progressivement intégrées aux enseignements, aux parcours éducatifs et aux différents dispositifs déjà déployés dans l'académie, comme le programme pHARe ou l'éducation à la vie affective, relationnelle et à la sexualité (EVARS). Les équipes bénéficieront d'outils communs, de formations renforcées et d'un accompagnement dédié afin de construire un parcours cohérent tout au long de la scolarité.

Au-delà des dispositifs, une conviction guide cette démarche : prendre soin de la santé mentale des élèves ne consiste pas uniquement à intervenir lorsqu'une difficulté apparaît. C'est aussi développer les facteurs de protection qui permettent à chacun de grandir, d'apprendre et de trouver sa place au sein de l'École.

Les compétences psychosociales, de quoi parle-t-on ?

Les compétences psychosociales regroupent les capacités qui permettent de mieux vivre avec soi-même et avec les autres :

- reconnaître et gérer ses émotions ;
- développer la confiance et l'estime de soi ;
- coopérer, communiquer et résoudre les conflits ;
- exercer son esprit critique et prendre des décisions.

Le projet académique prévoit un parcours progressif de la maternelle au lycée afin que ces compétences deviennent un véritable fil conducteur des apprentissages.

RESPIRE

**UN ESPACE
POUR RETROUVER
LE CHEMIN DE
LA CLASSE**



Comment accompagner les élèves qui rencontrent des difficultés à expression comportementale à trouver leur place au sein du collectif, sans renoncer à leur inclusion en classe ?

C'est tout l'enjeu du dispositif RESPIRE (Renforcement Éducatif et Scolaire Pour une Inclusion Réussie des Élèves), expérimenté depuis la rentrée 2025 dans le secteur sud de Grenoble. Pensé comme un espace de respiration temporaire, il propose à quelques élèves un accompagnement éducatif et scolaire renforcé pour restaurer la confiance, consolider les apprentissages fondamentaux et préparer un retour serein dans leur classe.

Une réponse personnalisée au plus près des besoins de l'élève

Le dispositif accueille quatre à six élèves d'un même secteur, pour une période déterminée. Dans un espace dédié, ils sont accompagnés par un enseignant, avec l'appui d'un professionnel mis à disposition par la Ville de Grenoble. Ce binôme, qui bénéficie d'une formation spécifique, permet de croiser les approches scolaire et éducative et d'adapter l'accompagnement aux besoins de chaque enfant.

La participation repose sur l'accord des familles. L'élève peut ainsi prendre du recul, retrouver confiance et renouer avec les apprentissages dans un cadre adapté, tout en conservant le lien avec sa classe et son parcours scolaire.

La classe reste au cœur du dispositif

L'une des particularités de Respire réside dans l'articulation étroite entre l'espace dédié et la classe d'origine. Le travail mené dans le dispositif est construit en lien avec l'enseignant et le projet de la classe, afin de préparer progressivement le retour de l'élève. Les équipes travaillent sur le « redevenir élève » afin de permettre à ce dernier de retrouver durablement sa place dans le collectif

Respire n'a de sens que s'il constitue un tremplin vers la classe, et non un éloignement de celle-ci.

Cette approche rejoint une évolution plus large portée par l'académie de Grenoble : prévenir les ruptures plutôt que les prendre en charge une fois qu'elles sont installées.

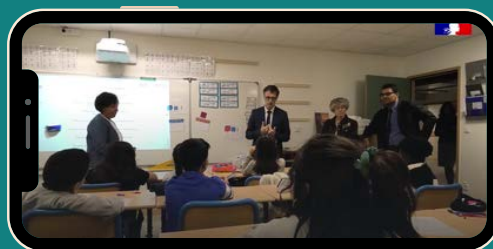
Le projet académique 2026-2030 prévoit ainsi de décroisonner les dispositifs en faveur des élèves en rupture scolaire, en renforçant les interventions précoces au sein des établissements et en faisant davantage des personnels ressources un appui pour les équipes.

L'objectif est de maintenir les élèves dans leur environnement scolaire et de mobiliser, au plus près des besoins, les compétences et dispositifs existants.



À voir !

Revivez le lancement du dispositif Respire à Grenoble



Cette logique s'inscrit également dans une volonté de mieux accompagner les publics fragiles, en construisant des parcours plus individualisés et coordonnés.

Élèves connaissant des ruptures de parcours, difficultés scolaires durables, situations sociales ou éducatives complexes : l'enjeu est de repérer les fragilités le plus tôt possible, de renforcer le lien avec les familles et de sécuriser les parcours dans la durée.

Respire illustre, à son échelle, cette volonté de proposer une réponse souple et adaptée avant que la difficulté ne se transforme en rupture.

Une expérimentation au service d'une inclusion réussie

Respire répond à une double exigence : éviter qu'un élève en difficulté ne s'installe dans une situation d'échec, tout en préservant les conditions d'apprentissage de l'ensemble du groupe.

Il offre aux équipes une réponse supplémentaire lorsque les dispositifs habituels ne suffisent plus, en proposant temporairement un cadre plus individualisé. L'expérimentation repose également sur une coopération étroite entre l'Éducation nationale et la Ville de Grenoble, qui met à disposition un professionnel spécifiquement formé.

Cette complémentarité permet de croiser les compétences et les regards autour d'un même objectif : accompagner l'enfant dans son parcours et favoriser son retour dans le collectif.

RESPIRE en chiffres

4 à 6

**élèves accueillis
en petit groupe**

2

**professionnels :
un enseignant et un
éducateur**

2

**écoles grenobloises
engagées dans
l'expérimentation**

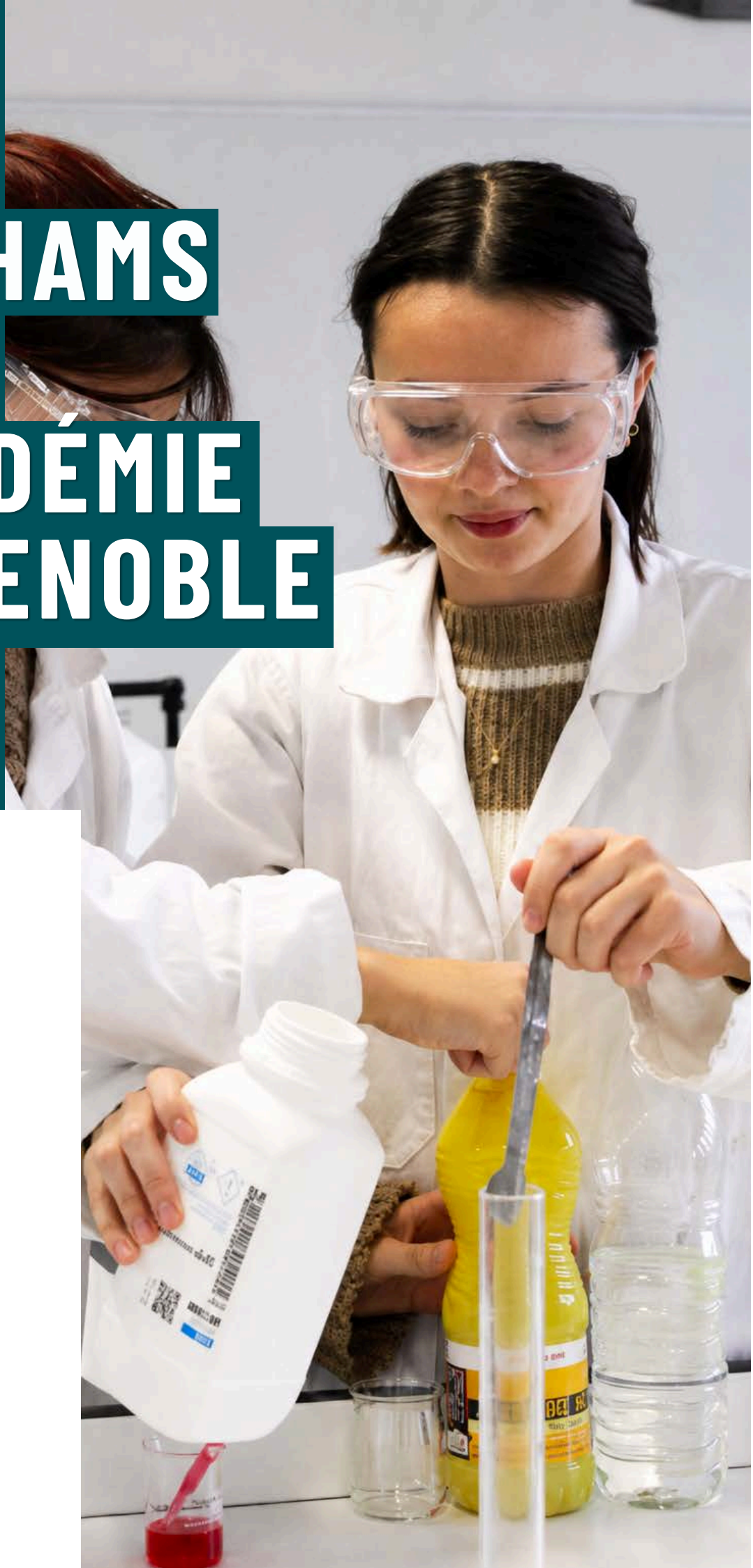
2025

**Lancement de
l'expérimentation
avec un objectif :
préparer le retour
de chaque élève
dans sa classe**



LES CHAMS DANS L'ACADÉMIE DE GRENOBLE

UN AN APRÈS,
LES SCIENCES
CHANGENT DE
REGARD



Pourquoi les filles, qui réussissent aussi bien que les garçons en mathématiques, restent-elles encore sous-représentées dans les filières scientifiques ?

C'est à partir de ce constat que l'académie de Grenoble a choisi d'agir, en faisant de l'égalité filles-garçons et de l'accès de toutes et tous aux sciences un axe du projet académique 2026-2030. Le déploiement des Classes à Horaires Aménagés Mathématiques et Sciences (CHAMS), dans le cadre du Plan national Filles / STIM - sciences, technologie, ingénierie et mathématiques, en constitue l'une des concrétisations.

Cette ambition s'inscrit dans une démarche plus large, engagée dès le premier degré, avec le déploiement de gestes professionnels favorisant l'égalité filles-garçons, des formations pour les personnels et des projets scientifiques ambitieux à l'école primaire. Du premier degré au collège, le projet académique donne ainsi un cadre commun à ces actions, avec un objectif : faire vivre une véritable culture de l'égalité et des sciences à toutes les échelles de l'École.

Ce dispositif, pensé pour agir tôt, dès le collège, vise à déconstruire les stéréotypes, renforcer la confiance des élèves et leur permettre d'élaborer des choix d'orientation pleinement éclairés.

Une dynamique collective au service de l'égalité filles-garçons

Dès la rentrée 2025, la mobilisation est forte : 31 collèges volontaires s'engagent dans l'expérimentation, représentant un maillage territorial inédit au service de la mixité dans les sciences.

Chaque classe accueille des élèves volontaires de 4e et de 3e, avec une exigence pointue : la parité filles-garçons et une ouverture à toutes et tous sur la base

de la motivation et de l'intérêt pour les sciences.

Apprendre autrement pour changer les représentations

Les CHAMS ne sont pas une simple option renforcée en mathématiques et en sciences. Elles proposent une approche pédagogique différente basée sur des projets, en lien avec la recherche et les entreprises pour une mise en situation concrète des savoirs. Elles permettent la découverte des métiers scientifiques, la visite de laboratoires et d'universités et des rencontres avec des scientifiques et des ingénieurs.

L'objectif est de donner du sens aux apprentissages pour renforcer l'envie d'apprendre et susciter des vocations.

Les copilotes académiques du plan Filles et Maths, précisent :

“

Il s'agit de rapprocher les élèves des sciences, de leur donner des repères concrets et de lutter contre la censure sociale qui s'installe trop tôt dans les parcours scolaires.

”



Une académie déjà fortement engagée dans les sciences

L'académie de Grenoble s'appuie sur un environnement scientifique et technologique particulièrement riche : universités, laboratoires de recherche, entreprises innovantes, organismes nationaux, associations et partenaires éducatifs. Ce tissu dense a permis de construire rapidement des partenariats solides et d'ancrer les CHAMS dans une réalité de terrain.

Les établissements engagés témoignent d'une même ambition : rendre les sciences plus accessibles, plus concrètes et plus attractives pour les élèves, en particulier les filles.

Un an après, une dynamique s'installe

Les CHAMS s'inscrivent désormais durablement dans le paysage éducatif de l'académie. Au-delà des 31 collèges engagés à la rentrée 2025, les retours du terrain mettent en évidence une forte implication des équipes pédagogiques, une participation active des élèves, un développement des partenariats locaux et une évolution progressive des représentations autour des sciences. Les CHAMS contribuent ainsi à créer un environnement dans lequel les élèves peuvent se projeter plus librement dans les filières scientifiques, sans autocensure.

Les établissements engagés témoignent d'une même ambition : rendre les sciences plus accessibles, plus concrètes et plus attractives pour les élèves, en particulier les filles.

Pour objectiver ses effets, un questionnaire de recherche a été proposé aux élèves en début et en fin d'année scolaire afin

de mesurer l'évolution de leurs représentations des sciences, de leur sentiment d'efficacité et de leur projection vers les métiers scientifiques.

Les premiers retours, notamment issus des visites croisées entre équipes, convergent : le dispositif est plébiscité par les élèves, filles comme garçons, qui se disent plus motivés et davantage acteurs de leurs apprentissages ; les filles, en particulier, participent et prennent la parole plus volontiers, avec un sentiment de confiance accru.

Un dispositif au long cours

Les CHAMS s'inscrivent pleinement dans le projet académique 2026-2030 de l'académie de Grenoble, et plus particulièrement dans son objectif de lutte contre toutes les formes de déterminisme. En témoignent les propos de Monsieur le recteur :

“

Nous voulons démontrer qu'une fille et un garçon mobilisent leurs compétences de la même manière dans un projet scientifique, dès lors qu'on leur en donne les moyens et les conditions

”

Cette ambition traduit une volonté forte : agir sur les représentations dès le plus jeune âge pour ne rien s'interdire.

Pour ce faire, tout au long de l'année, les équipes enseignantes sont accompagnées à travers des séminaires départementaux et des webinaires, enrichis par les apports de la recherche, pour partager les pratiques, consolider les gestes professionnels et faire vivre le dispositif au plus près du terrain.

Un exemple de CHAMS à Nyons

Il suffit de quelques minutes passées avec les élèves de la cité scolaire Roumanille pour comprendre ce que sont les CHAMS. Ce jour-là, ils présentent avec enthousiasme le prototype d'une prothèse de main sur lequel ils travaillent depuis plusieurs mois. Chacun explique son rôle, raconte les difficultés rencontrées, les essais, les solutions trouvées. Les échanges sont spontanés, les démonstrations s'enchaînent.

Une belle illustration de ce que les CHAMS cherchent à faire naître dans les établissements : l'envie d'essayer, de comprendre... et d'oser.

Ouvrir le champ des possibles

Au-delà des dispositifs, des horaires aménagés et des projets pédagogiques, les CHAMS portent une ambition simple et essentielle : permettre à chaque élève de construire son avenir sans être limité par des stéréotypes. En donnant davantage de visibilité aux sciences, en renforçant les liens avec les acteurs du monde scientifique et en valorisant la diversité des parcours, l'académie de Grenoble fait le pari d'une transformation progressive mais durable des représentations.

Un an après leur lancement, les CHAMS confirment ainsi leur vocation : redonner du sens aux mathématiques et aux sciences pour ouvrir le champ des possibles à toutes et tous.



En mai dernier, le recteur Philippe Dulbecco est venu découvrir ce projet et échanger avec les collégiennes et les collégiens et l'équipe enseignante. Plus qu'une réalisation technique, il a pu mesurer ce que les CHAMS changent au quotidien : des élèves qui prennent confiance, qui travaillent ensemble, qui osent prendre la parole et qui se projettent plus facilement dans des études scientifiques.



En chiffres !

Les CHAMS

31

collèges volontaires
dans l'académie
de Grenoble
en 2025-2026

56%

de filles dans
les dispositifs

+ de **700**

élèves engagés

44

CHAMS
validées pour
l'année 2026-2027





**La réussite de
tous les élèves**

LE PLAN COLLÈGES EN PROGRÈS



**DES RÉPONSES
CONCRÈTES POUR
FAIRE RÉUSSIR
TOUS LES ÉLÈVES**



Des réponses concrètes pour faire réussir tous les élèves : l'ambition du plan Collèges en progrès

Le collège est une étape décisive du parcours scolaire. C'est aussi le moment où les difficultés d'apprentissage peuvent s'installer durablement si elles ne sont pas repérées et accompagnées suffisamment tôt. Face à cet enjeu, le plan national « Collèges en progrès » fixe un objectif : ne laisser aucun élève s'installer dans l'échec scolaire et agir en priorité là où les besoins sont les plus importants.

Dans l'académie de Grenoble, cette ambition trouve une traduction concrète dans le projet académique 2026-2030, qui fait du collège le point focal de la lutte contre la difficulté scolaire grâce à un accompagnement de proximité des établissements et de leurs équipes.

Des réponses construites au plus près du terrain

Chaque collège engagé construit son parcours à partir d'un diagnostic partagé permettant d'identifier précisément les obstacles aux apprentissages.

Accompagnés par les inspecteurs référents, les corps d'inspection et les services académiques, les établissements élaborent une feuille de route pluriannuelle adaptée à leur contexte.

Cette démarche permet de mobiliser les leviers les plus pertinents : évolution des pratiques pédagogiques, accompagnement des équipes, climat scolaire, santé des élèves, organisation des apprentissages ou encore lien avec les familles.

L'objectif est d'apporter à chaque établissement les ressources dont il a besoin, au moment où il en a besoin.

À écouter !

Dans notre podcast, Didier Martin, délégué académique à la pédagogie, rappelle que « Collèges en progrès » n'est ni un label ni un classement, mais un dispositif fondé sur la proximité, la confiance et l'engagement collectif au service de la réussite des élèves.



Faire évoluer durablement les pratiques

Le plan « Collèges en progrès », tout comme le projet académique, identifie plusieurs leviers complémentaires pour mieux traiter la difficulté scolaire. Il s'agit notamment de renforcer le diagnostic précoce des difficultés grâce aux évaluations, de développer un enseignement explicite, structuré et équitable, de proposer des remédiations ciblées, de mieux articuler les apprentissages menés en classe avec des dispositifs comme Devoirs faits, d'harmoniser les pratiques d'évaluation et de sécuriser les transitions entre l'école, le collège et le lycée.

L'ambition est de construire des réponses durables, partagées par les équipes, afin d'améliorer concrètement les apprentissages et de réduire les inégalités de réussite.

Une dynamique collective déjà engagée

Tout au long de l'année, cette ambition s'est traduite par des actions concrètes dans l'académie. Un pôle académique de ressources a été installé pour coordonner l'ensemble des expertises mobilisables au service des collèves.

Des journées de travail ont réuni chefs d'établissement, inspecteurs et référents afin de construire les diagnostics, partager les besoins et préparer les accompagnements qui se déploieront pleinement à partir de la rentrée 2026.

Les visites du recteur dans l'académie ont également permis de valoriser le travail des équipes engagées auprès des élèves, notamment autour de l'inclusion, de la réussite scolaire et de l'accompagnement des parcours.

En renforçant les collectifs professionnels, en donnant davantage de temps au travail partagé, en mobilisant les expertises pédagogiques, éducatives, médico-sociales et de ressources humaines, l'académie crée les conditions d'un accompagnement durable des établissements.



DIRECTRICES ET DIRECTEURS D'ÉCOLE

**UN COLLECTIF
AU CŒUR DE LA
RÉUSSITE DES
ÉLÈVES**



Comment faire progresser tous les élèves, quels que soient leur parcours ou leur territoire ?

Pour l'académie de Grenoble, la réponse passe d'abord par celles et ceux qui font vivre l'École au quotidien : les directrices et directeurs d'école.

Tout au long de l'année scolaire 2025-2026, le recteur Philippe Dulbecco est allé à leur rencontre dans les cinq départements de l'académie. En Drôme, Ardèche, Isère, Savoie et Haute-Savoie, aux côtés des directeurs académiques, des inspecteurs de l'Éducation nationale et des équipes de terrain, ces temps de travail ont permis de partager une même ambition : renforcer un pilotage pédagogique de proximité, fondé sur l'analyse des besoins des élèves et l'action collective.

Au cœur des échanges, les évaluations nationales. Bien plus qu'un outil de mesure, elles permettent d'objectiver les acquis des élèves, d'identifier les compétences à consolider et d'aider les équipes à ajuster leurs pratiques. L'enjeu n'est pas d'accumuler des données, mais de les transformer en leviers d'action au service de la réussite de chacun.

Une orientation qui se vit tout au long du parcours

À l'école élémentaire, tous les élèves du CP au CM2 sont évalués en début d'année. Les professeurs disposent ainsi d'évaluations en français et mathématiques à chacun des niveaux de l'école élémentaire pour mieux suivre les élèves tout au long de leur scolarité. Ces évaluations permettent aux professeurs d'ajuster leurs interventions pédagogiques pour s'assurer que les élèves maîtrisent les savoirs fondamentaux à la fin de l'école primaire, condition essentielle de leur réussite au collège.

Cette démarche s'inscrit pleinement dans le projet académique 2026-2030, qui fait de la réussite de tous les élèves l'une de ses priorités.

Elle traduit concrètement l'ambition de déployer, dans chaque école, des pratiques pédagogiques efficaces, équitables et accessibles, en s'appuyant sur les résultats des élèves, les apports de la recherche et l'intelligence collective des équipes.

Les réunions de directrices et directeurs d'école constituent ainsi l'une des déclinaisons concrètes de cette dynamique académique.

Les rencontres ont également mis en lumière le rôle essentiel des directrices et directeurs comme animateurs des équipes pédagogiques. Faire vivre un collectif, partager les pratiques qui fonctionnent, accompagner les enseignants, renforcer les liens avec le collège ou encore construire des réponses adaptées aux réalités locales : autant de leviers qui permettent de mieux accompagner les élèves tout au long de leur parcours.

Cette dynamique est déjà à l'œuvre dans l'académie à travers les résidences pédagogiques, les dispositifs de formation des collectifs et le développement de réseaux territoriaux d'éducation, qui favorisent les coopérations entre écoles, collèges et acteurs des territoires.

Autant d'actions qui donnent corps au projet académique et renforcent un accompagnement de proximité, au plus près des besoins des équipes et des élèves.

Au fil de ces rencontres, un message s'est imposé : le pilotage pédagogique se construit collectivement.

En donnant aux équipes des repères communs, des outils partagés et des espaces d'échange, l'académie a décidé d'accompagner les professionnels au plus près du terrain pour créer les meilleures conditions de réussite pour tous les élèves.





CET ÉTÉ, JE LIS !

**LA LECTURE,
PASSEPORT
POUR LA
RÉUSSITE**



L'été est souvent synonyme de repos, de découvertes... mais aussi d'un risque bien identifié par les enseignants : celui de voir les habitudes de lecture s'interrompre pendant deux mois. C'est pour répondre à cet enjeu que le ministère de l'Éducation nationale déploie, pour la deuxième année consécutive, l'opération « Cet été, je lis ! », reprise dans l'académie de Grenoble.

Pourquoi la lecture change tout

La lecture constitue le socle des compétences en littératie, c'est-à-dire la capacité à comprendre, interpréter et utiliser les écrits dans toutes les situations de la vie. Une compétence fondamentale, que le projet académique entend faire acquérir à chaque élève, pour la réussite de tous. Elle développe le langage, enrichit le vocabulaire, renforce la compréhension, l'attention et la concentration. Elle nourrit l'imaginaire, la curiosité et l'esprit critique.

Ces enjeux sont d'autant plus importants qu'aujourd'hui, les habitudes évoluent rapidement. Selon une étude du Centre national du livre et d'Ipsos (2024), les jeunes de 7 à 19 ans passent en moyenne 3h11 par jour devant les écrans, contre seulement 19 minutes de lecture pour le plaisir. Dans le même temps, 55 % seulement des élèves de CM2 maîtrisent de manière satisfaisante la compréhension d'un texte.

L'objectif n'est pas d'opposer livres et écrans, mais de faire de la lecture une habitude durable, au service des apprentissages, de l'autonomie et de la réussite de chaque élève.



À écouter !

Dans notre podcast, Vincent Hernu, conseiller technique premier degré auprès du recteur, explique comment quelques minutes de lecture quotidiennes contribuent à développer les compétences en littératie, tout en renforçant le plaisir de lire et la confiance des élèves.



Une mobilisation de toute la communauté éducative

L'opération permet à chaque élève de partir en vacances avec un livre.

- **Du CP au CM1**, les élèves empruntent un ou plusieurs ouvrages dans la bibliothèque de leur école qu'ils rapporteront à la rentrée.
- **En CM2**, chaque futur collégien reçoit un exemplaire des Métamorphoses d'Ovide, spécialement adapté, illustré et accompagné de jeux. Une manière de découvrir la mythologie grecque avant son étude en classe de 6e et de faciliter la liaison entre l'école et le collège.

Pour accompagner cette lecture, les enseignants disposent d'un ensemble de ressources pédagogiques : pistes d'exploitation, lectures audio, capsules historiques, lectures enregistrées par des comédiens ou encore outils dédiés à la liaison CM2-6e.

L'opération mobilise également les bibliothèques, médiathèques, librairies et de nombreux partenaires culturels afin de faire de la lecture une pratique partagée, y compris pendant les vacances.

En Savoie et en Haute-Savoie, le livre remis en main propre

À Flumet puis à Chamonix, le recteur Philippe Dulbecco est allé à la rencontre des futurs collégiens pour lancer localement l'opération.

Au-delà de la remise des Métamorphoses d'Ovide, ces visites ont été l'occasion d'échanger avec les élèves et les équipes pédagogiques autour du plaisir de la lecture, une passion qui se construit dès le plus jeune âge et se nourrit d'expériences partagées, à l'école comme en famille.



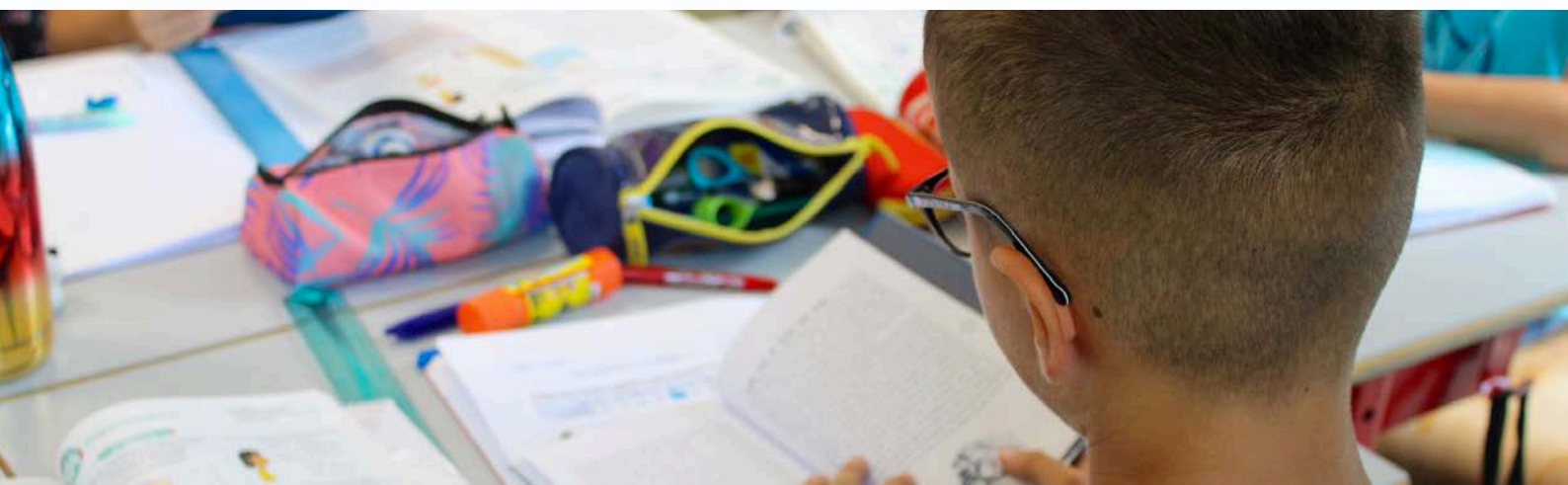
Lire pour aujourd'hui... et pour demain

Au-delà des vacances, « Cet été, je lis ! » s'inscrit dans une ambition plus large : développer durablement les compétences en lecture et en littérature, essentielles à la réussite scolaire, mais aussi à l'épanouissement personnel et à l'exercice de la citoyenneté. Lire, c'est mieux comprendre le monde, exercer son esprit critique, gagner en autonomie et construire progressivement son avenir.

Parce qu'un livre glissé dans un sac de vacances peut parfois devenir le premier chapitre d'un parcours de lecteur... et ouvrir bien des horizons.

En images !

Découvrez les
visites du
recteur dans les
écoles de
Flumet et de
Chamonix



CHOISIR SON Avenir

**AIDER CHAQUE
ÉLÈVE À
CONSTRUIRE
SON PROJET
D'ORIENTATION**



Comment aider chaque élève à construire son projet d'orientation sans que celui-ci devienne une source de stress ?

Cette question est revenue avec force lors de la concertation qui a nourri le projet académique 2026-2030. Élèves, familles et personnels ont exprimé un même besoin : rendre l'orientation plus lisible, plus progressive et mieux accompagnée.

Parce qu'un choix d'orientation ne se résume pas à une procédure ou à une échéance, l'académie de Grenoble fait évoluer son approche. L'ambition est de passer à un véritable parcours d'orientation, construit dans la durée, dès le collège, pour permettre à chaque élève de mieux se connaître, d'explorer les possibles et de devenir pleinement acteur de ses choix.

Le projet académique porte ainsi une conviction, celle de faire en sorte que l'orientation ne soit plus vécue comme un moment de pression, mais comme un cheminement, progressif et accompagné, dans lequel chaque étape a du sens.

Mieux se connaître pour mieux choisir

Bien s'orienter, c'est d'abord apprendre à se connaître. Identifier ses centres d'intérêt, découvrir ses compétences, explorer des métiers, rencontrer des professionnels, comprendre les formations et les passerelles... autant d'expériences qui permettent aux élèves de construire progressivement leur projet.

Pour répondre à cet enjeu, le projet académique prévoit de renforcer la lisibilité des parcours, d'explicitier davantage les liens entre les apprentissages, l'évaluation et l'orientation, et d'accompagner les établissements dans la mise en place d'un parcours progressif dès la classe de 5e.



L'objectif est de donner à chaque jeune les repères nécessaires pour faire des choix éclairés, sans subir les déterminismes sociaux ou les stéréotypes.

FOCUS

Les Cordées de la réussite : ouvrir le champ des possibles

Découvrir un campus universitaire, échanger avec des étudiants, visiter une entreprise, rencontrer des professionnels... Les Cordées de la réussite permettent à des milliers de collégiens et lycéens de découvrir des parcours auxquels ils ne se seraient parfois jamais imaginés.

En rapprochant les établissements scolaires, l'enseignement supérieur et le monde économique, ce dispositif contribue à lever les freins liés à l'autocensure et à élargir l'horizon des possibles. Une illustration concrète de l'ambition portée par le projet académique : faire de l'égalité des chances une réalité tout au long du parcours d'orientation.

Reportage sur la semaine nationale des cordées de la réussite.



L'orientation se construit aussi par les rencontres

Choisir une voie, c'est aussi pouvoir échanger, poser des questions, confronter ses idées à la réalité des métiers.

Avec près de 6 000 visiteurs, la Nuit de l'orientation organisée à Grenoble illustre cette dynamique. Pendant une soirée, lycéens, étudiants, familles et professionnels se rencontrent pour parler formations, métiers, poursuites d'études ou reconversions. Aux côtés de ses partenaires, l'académie y mobilise inspecteurs, psychologues de l'Éducation nationale, personnels de direction et spécialistes de l'orientation pour accompagner chacun dans sa réflexion.

Au-delà de l'événement, c'est toute une philosophie qui s'exprime : permettre aux jeunes de découvrir les métiers autrement, de bénéficier d'un regard extérieur et de construire leur projet grâce au dialogue et à l'expérience.

Une orientation qui se vit tout au long du parcours

Les stages de seconde, les journées d'immersion, les forums, les rencontres avec les professionnels, les Cordées de la réussite, la plateforme Avenir(s), Parcoursup...

Chacune de ces étapes prend tout son sens lorsqu'elle s'inscrit dans un parcours cohérent, construit progressivement avec les équipes éducatives.

C'est cette logique que porte le projet académique : faire de l'orientation un fil conducteur de la scolarité plutôt qu'un rendez-vous concentré sur quelques semaines décisives.

En donnant davantage de visibilité aux parcours, en renforçant l'accompagnement des équipes et en développant les coopérations avec les acteurs des territoires, l'académie de Grenoble veut permettre à chaque élève de choisir son avenir avec davantage de confiance, de compréhension et de liberté.

REPÈRES

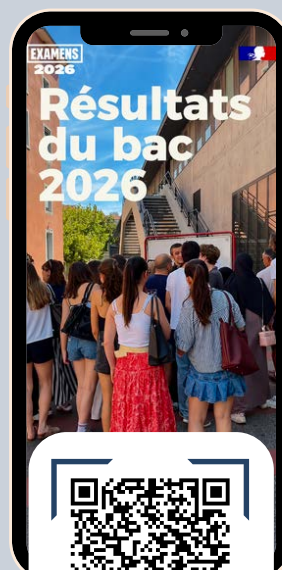
Le projet académique prévoit notamment de :

- structurer un parcours d'orientation progressif dès la classe de 5e ;
- mieux articuler les nombreuses actions d'orientation proposées dans les établissements ;
- renforcer la coopération entre établissements, psychologues de l'Éducation nationale, enseignants, entreprises et partenaires des territoires ;
- développer les compétences des élèves à s'informer, se connaître et se projeter ;
- mobiliser pleinement les dispositifs d'égalité des chances, comme les Cordées de la réussite, le tutorat, le mentorat ou le parrainage.



À RETROUVER ÉGALEMENT EN VIDÉO

Les résultats du bac en établissement !



PRÉVENIR LA RUPTURE SCOLAIRE

**ACCOMPAGNER
CHAQUE ÉLÈVE
VERS UN
NOUVEAU
DÉPART**



Comment accompagner les élèves lorsque le lien avec l'école commence à se fragiliser ?

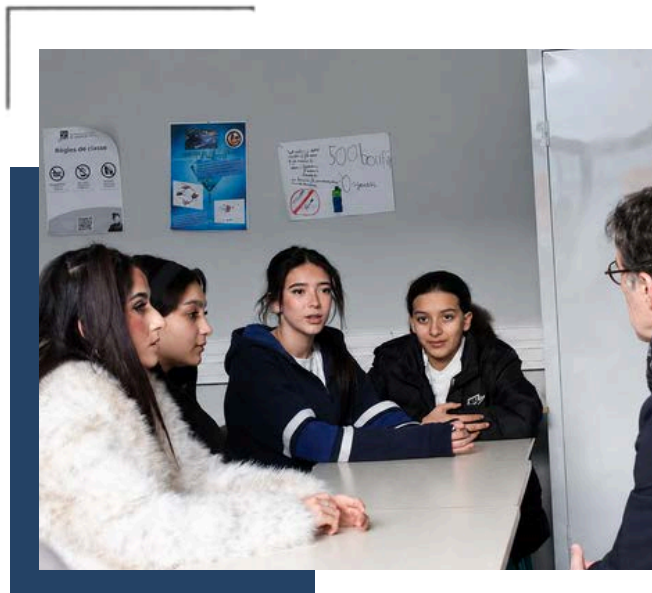
Chaque situation de rupture scolaire est unique. Elle peut être liée à des difficultés scolaires, personnelles ou sociales, mais traduit toujours un éloignement progressif de l'école. Pour mieux y répondre, l'académie fait évoluer ses pratiques : intervenir plus tôt, mobiliser les équipes éducatives et construire des réponses coordonnées autour de chaque élève.

L'action « Décloisonner les dispositifs en faveur des élèves en rupture scolaire » s'inscrit dans la deuxième ambition du projet académique : lutter contre les inégalités de destin en mobilisant les compétences de chacun pour une pédagogie équitable et efficace.

Agir plus tôt, au plus près des élèves et des équipes

Prévenir le décrochage, c'est mieux repérer les premiers signaux de fragilité et proposer des accompagnements adaptés. Cela implique de renforcer la coordination entre les professionnels, d'articuler les dispositifs existants et d'accompagner les équipes éducatives.

Dans cette nouvelle organisation, les personnels de la Mission de lutte contre le décrochage scolaire (MLDS) et les coordonnateurs relais deviennent des personnels ressources au service des établissements. Ils accompagnent les équipes dans l'analyse des situations à risque, la construction de parcours adaptés, le lien avec les familles ou encore la mise en place d'actions de remobilisation.



L'objectif : maintenir autant que possible les élèves dans leur environnement scolaire d'origine et leur permettre de retrouver progressivement confiance, motivation et perspectives.

Le dispositif STARTER, porté depuis plus de 14 ans au lycée Guynemer de Grenoble, illustre cette démarche. Destiné à des jeunes de 14-15 ans en situation de rupture socio-scolaire, il propose un accompagnement personnalisé pour renouer avec les apprentissages, reprendre confiance et construire un projet d'avenir.

En alternant temps en classe, projets collectifs et périodes de découverte professionnelle en entreprise, STARTER accompagne les élèves dans une démarche progressive de remobilisation. Lors d'une visite du dispositif, les jeunes ont témoigné de l'importance d'un cadre fondé sur la confiance :

“

Ici, c'est vraiment différent. Les profs sont proches des élèves, ils nous encouragent et ils sont contents qu'on soit là.

On travaille dans la confiance, il y a beaucoup d'entraide entre nous. Ça nous aide à reprendre confiance et à nous projeter pour la suite.

”

Pour Antoine Gentil, coordinateur du dispositif, cette reconstruction passe par un accompagnement quotidien : « Petit à petit, chacun doit donner du sens à sa présence ici et comprendre pourquoi il est là. Le but n'est pas seulement de reprendre les apprentissages, c'est aussi de permettre aux jeunes de retrouver confiance en eux et de se remettre en mouvement. Chaque petite réussite permet de construire la suite du parcours. »

Une École capable d'accompagner chaque parcours

Prévenir les ruptures scolaires, c'est considérer que chaque élève peut rencontrer des obstacles, mais qu'un accompagnement adapté peut lui permettre de retrouver une dynamique positive.

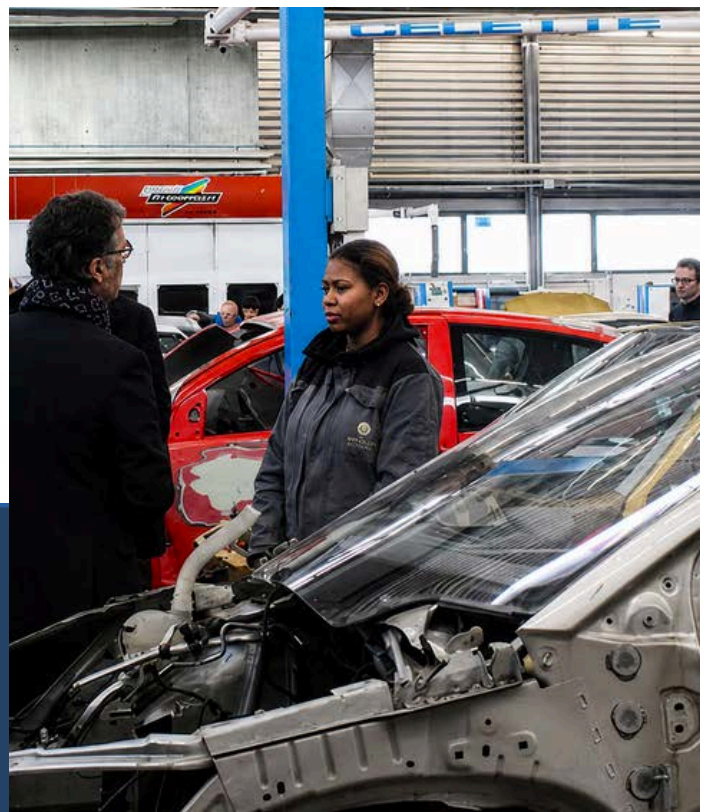
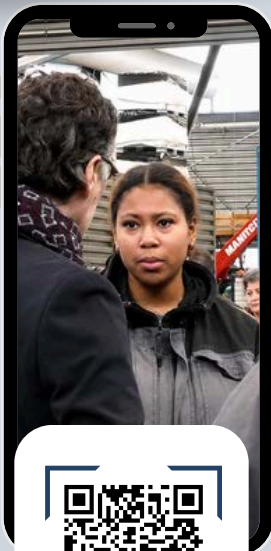
Avec cette action du projet académique 2026-2030, l'ambition est de passer d'une logique de dispositifs à une approche globale et coordonnée, pour faire de la prévention du décrochage une responsabilité pleinement partagée par l'ensemble de la communauté éducative.

Repères

Dans le cadre de cette action, l'académie prévoit notamment de :

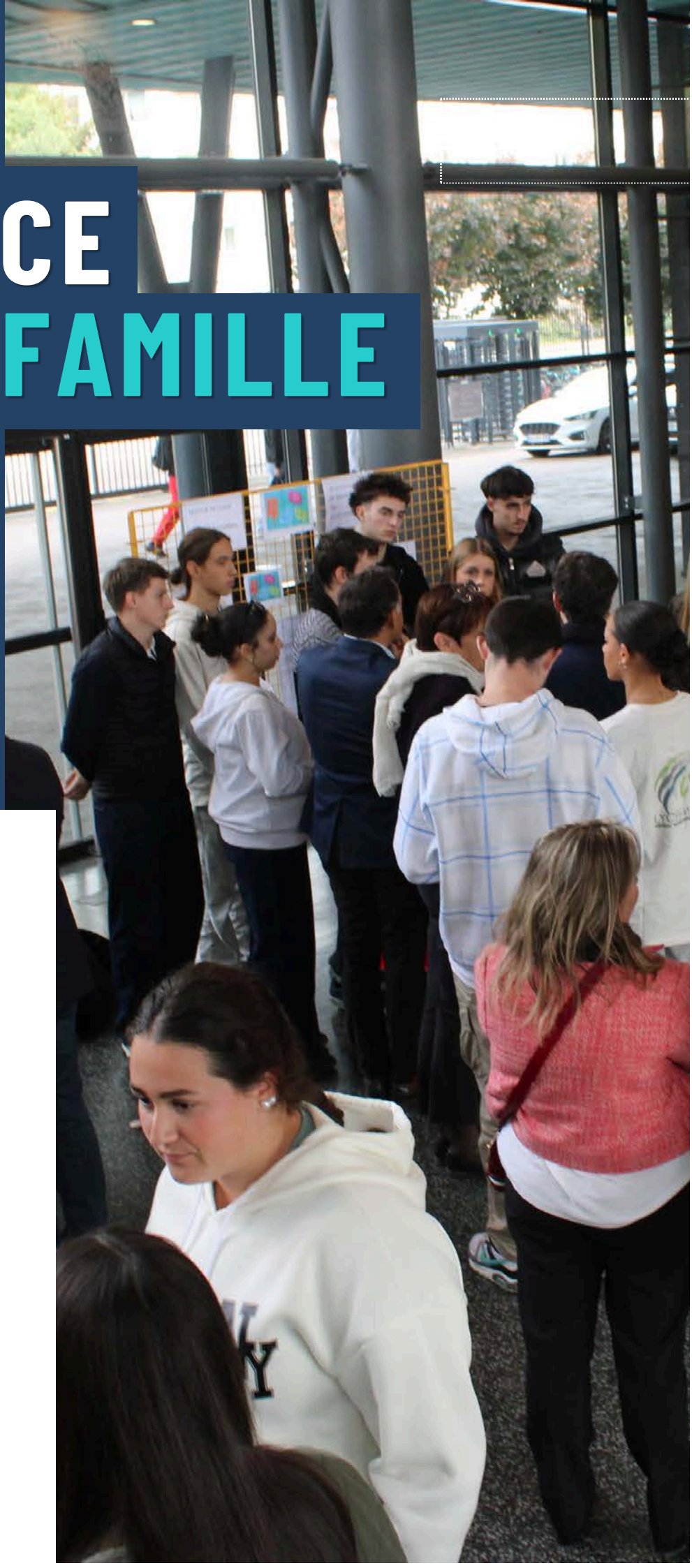
- renforcer le repérage et l'accompagnement précoce des élèves en situation de fragilité ;
- appuyer les établissements grâce aux personnels ressources de la MLDS et des dispositifs relais ;
- développer la formation des personnels, en lien avec l'École académique de la formation continue (EAFC) ;
- produire et diffuser des ressources pédagogiques et des outils d'accompagnement ;
- favoriser les échanges de pratiques entre les acteurs engagés dans la prévention du décrochage.

**AU CŒUR DU
DISPOSITIF STARTER**



ALLIANCE ÉCOLE-FAMILLE

**CONSTRUIRE LA
RÉUSSITE DES
ÉLÈVES AVEC
LES FAMILLES**



3 QUESTIONS à Jérôme Listello sur les alliances éducatives et le soutien à la parentalité

C'est l'une des ambitions portées par le projet académique 2026-2030 de l'académie de Grenoble. Son action 3.3 vise à consolider le lien entre l'École et les familles afin de construire un environnement scolaire favorable à la réussite de chaque élève. Comment faire de cette relation un véritable levier éducatif ? Jérôme Listello, directeur académique adjoint de l'Isère, partage sa vision.



Pourquoi renforcer le lien entre l'École et les familles ?

Parce que la réussite d'un élève se construit rarement lorsque l'École et la famille avancent séparément. Renforcer le lien école-famille, c'est d'abord créer de la confiance et faire en sorte que les parents comprennent ce que l'École attend de leur enfant, mais aussi qu'ils puissent exprimer leurs interrogations, leurs inquiétudes ou leurs attentes.

Il ne s'agit évidemment pas de confondre les rôles : l'École a ses responsabilités, les familles ont les leurs. Mais lorsque les adultes qui entourent l'enfant se parlent, se comprennent et partagent des objectifs, cela sécurise considérablement son parcours.

C'est précisément le sens du projet académique : partir des réalités des territoires pour construire des réponses concrètes aux besoins des familles. L'action 3.3 porte ainsi une attention particulière à celles qui restent les plus éloignées de l'École, en leur proposant un soutien plus lisible, plus accessible et plus proche.

Comment construire cette relation de confiance ?

Je crois beaucoup à la régularité et à la simplicité des relations. Il ne faut surtout pas attendre qu'une difficulté apparaisse pour rencontrer les familles.

Le projet académique prévoit donc d'agir concrètement, en allant vers les familles avec les « Passerelles familles-école », dans des lieux de

proximité comme les centres sociaux, les maisons de quartier ou les médiathèques.

Il prévoit aussi un « Pass parental », pour permettre aux familles d'activer simplement une réponse adaptée, et des « Parents-passeurs » pour faciliter un premier contact avec l'institution.

Enfin, les « Pass compréhension » permettront de réunir parents et professionnels autour des incompréhensions qui peuvent fragiliser la relation, pour faire émerger des ajustements concrets.

Au fond, il faut passer d'une logique où l'on convoque les parents lorsqu'il y a un problème à une logique où l'on construit une relation avec eux tout au long du parcours de leur enfant.

À quels moments faut-il renforcer les passerelles ?

Je pense aux moments de transition : l'entrée à l'école, le passage au collège, au lycée, mais aussi l'orientation. Ce sont des périodes où les élèves peuvent être fragilisés et où les familles peuvent perdre leurs repères.

Il faut aussi intervenir rapidement en cas de difficulté scolaire, d'absentéisme ou de décrochage : plus le dialogue est précoce, plus nous pouvons construire ensemble une réponse adaptée.

Enfin, l'orientation reste un moment essentiel : l'École doit accompagner les familles, expliquer les parcours et ouvrir le champ des possibles.

BAC PROFESSIONNEL

**40 ANS D'UNE
VOIE QUI GAGNE
À ÊTRE CONNUE**



Comment former efficacement à un métier tout en permettant aux élèves de poursuivre leurs études et de construire leur avenir ?

Depuis 40 ans, le baccalauréat professionnel apporte une réponse concrète à cette question. Après avoir longtemps souffert d'idées reçues, le bac pro s'impose pourtant comme une voie d'excellence, choisie par des jeunes qui veulent apprendre un métier, développer des compétences concrètes et construire un projet d'avenir.

Dans l'académie de Grenoble, cet anniversaire a été l'occasion de mettre en lumière des parcours inspirants, des établissements engagés et des élèves qui font rayonner la voie professionnelle au quotidien.

1985-2025 : 40 ans d'une petite révolution

En 1985, la création du baccalauréat professionnel répond à un besoin simple : former davantage de techniciens qualifiés pour accompagner les évolutions de l'économie française.

À l'époque, une vingtaine de spécialités sont ouvertes dans les secteurs de l'industrie et des services. L'idée est nouvelle : préparer un diplôme de niveau baccalauréat tout en apprenant un métier, grâce à des enseignements en atelier, des périodes en entreprise et un lien étroit avec le monde professionnel.

Le pari est rapidement gagné. Au fil des années, la voie professionnelle se transforme. Les lycées modernisent leurs plateaux techniques, les formations se diversifient, les partenariats avec les entreprises se développent et les poursuites d'études prennent une place grandissante.

Aujourd'hui, plus de 100 spécialités couvrent des secteurs aussi variés que l'industrie, le bâtiment, la santé, le numérique, les métiers d'art, les services ou encore la transition écologique. Depuis la réforme de 2009, les élèves préparent leur diplôme en trois ans et réalisent plus de 20 semaines de formation en entreprise, faisant du bac professionnel l'une des formations les plus connectées aux réalités du monde du travail.

Mais réduire le bac professionnel à une simple voie d'insertion serait une erreur. Pour beaucoup de jeunes, il constitue désormais un véritable tremplin, vers l'emploi bien sûr, mais aussi vers un BTS, une licence professionnelle, voire l'entrepreneuriat. Comme le rappelle le recteur de l'académie de Grenoble, Philippe Dulbecco :

“

Le baccalauréat professionnel est une voie d'excellence à part entière, qui conjugue apprentissages scolaires, expérience concrète du monde professionnel et tremplin vers l'avenir.

”

Une voie qui évolue avec son époque

Industrie 4.0, intelligence artificielle, rénovation énergétique, métiers du soin, cybersécurité, mobilité durable... Les métiers évoluent rapidement et la voie professionnelle évolue avec eux.

Aujourd'hui, les élèves apprennent dans des ateliers qui reproduisent les conditions réelles d'exercice, travaillent en mode projet, collaborent avec des entreprises et utilisent des équipements de pointe.

Ils développent des compétences techniques, mais aussi l'autonomie, le travail en équipe, la créativité ou encore la capacité à résoudre des problèmes.

Cette proximité avec le terrain constitue l'une des grandes forces du bac professionnel.

“

La voie professionnelle n'est pas une voie par défaut. C'est une voie de réussite qui doit être pleinement reconnue dans sa richesse et sa diversité

”

Cette ambition irrigue pleinement le projet académique 2026-2030 : proposer à chaque élève un parcours ambitieux, adapté à ses talents, tout en renforçant les liens entre l'École, les entreprises et les territoires.

Dans l'académie de Grenoble, les lycées professionnels ouvrent leurs portes

Pour célébrer les 40 ans du bac professionnel, l'académie de Grenoble n'a pas choisi de regarder uniquement dans le rétroviseur.

Tout au long de l'année scolaire, les établissements ont montré ce qui fait aujourd'hui la richesse de la voie professionnelle : des projets, des partenariats, de la créativité... et beaucoup d'engagement. Point d'orgue de cette mobilisation, la Semaine des lycées professionnels, organisée en décembre 2025.



Pendant plusieurs jours, des centaines de collégiens, de familles, d'entreprises et de partenaires ont poussé les portes des lycées professionnels des cinq départements de l'académie.

À Pont-de-Chérury, le recteur a signé une convention avec l'Association Jeunesse et Entreprises afin de renforcer les liens entre les établissements et le monde économique.

À Fontaine, Grenoble ou Valence, il est allé à la rencontre d'élèves engagés dans des projets artistiques, internationaux ou technologiques, découvrant au passage des chefs-d'œuvre réalisés dans les ateliers et les plateaux techniques.

En Ardèche, en Drôme, en Isère, en Savoie comme en Haute-Savoie, les établissements ont imaginé des dizaines d'initiatives : découverte des métiers pour les collégiens, forums entreprises, mini-stages, démonstrations, rencontres avec des professionnels, visites d'ateliers ou encore projets menés avec les écoles du territoire.

À Fontaine, la coiffure devient un projet collectif

Impossible d'évoquer cette année scolaire sans s'arrêter au lycée Jacques-Prévert de Fontaine. En mars dernier, l'établissement accueillait la première finale académique du Grand Concours des Jeunes Talents de la Coiffure. Huit élèves venus de toute l'académie se sont affrontés autour d'un thème aussi exigeant qu'original : « Les continents ».

Mais derrière les coiffures spectaculaires présentées lors du défilé final se cachait bien davantage qu'un concours. Pendant plusieurs mois, les élèves ont mené un véritable projet professionnel : recherches artistiques, conception, argumentation, préparation des épreuves, gestion du temps, travail avec un modèle...

Autour d'eux, d'autres filières étaient également mobilisées. Les élèves en esthétique assuraient le maquillage, ceux des métiers de la mode accompagnaient le choix des costumes, tandis que les élèves en restauration participaient à l'organisation de l'événement.

Une belle illustration de ce qui fait la force de la voie professionnelle : apprendre un métier, mais aussi travailler en équipe, développer sa créativité et mener un projet dans son intégralité.

Pour les enseignants, ce type d'événement constitue un formidable accélérateur de confiance. Pour les élèves, c'est souvent l'occasion de révéler des compétences qu'ils n'imaginaient pas eux-mêmes. Et pour le public, une manière concrète de découvrir le haut niveau d'exigence et de savoir-faire des formations professionnelles.

Former des professionnels... et des citoyens

Les projets culturels, les mobilités internationales, les concours de métiers, les partenariats avec les entreprises ou les engagements associatifs participent pleinement à la formation des élèves. Ils développent la confiance en soi, l'esprit d'initiative, l'ouverture aux autres et la capacité à travailler collectivement.

Cette diversité de parcours est aujourd'hui l'une des grandes richesses des lycées professionnels de l'académie de Grenoble. "La force du baccalauréat professionnel, c'est son lien direct avec les territoires et les entreprises, qui donne du sens aux apprentissages", rappelle Philippe Dulbecco.



40 ans... et toujours tourné vers l'avenir

En quarante ans, le baccalauréat professionnel a profondément changé. Il s'est adapté aux transformations des métiers, aux attentes des jeunes et aux besoins des entreprises, sans perdre ce qui fait son identité : apprendre en faisant, donner du sens aux apprentissages et permettre à chacun de construire son avenir.

Ces 40 ans rappellent qu'il existe plusieurs chemins vers la réussite. Le baccalauréat professionnel en est l'un des plus concrets... et sans doute l'un des plus prometteurs.

**Les coulisses
du Grand
concours des
jeunes
talents de
la coiffure !**



Le récap !

1985

Création du
baccalauréat
professionnel.

Années 2000

Développement des
spécialités, avec de plus
en plus de possibilités de
poursuites d'études.

2009

Passage à un cursus
en trois ans.

2025

Plus de 100 spécialités,
des secteurs en
constante évolution et
une voie pleinement
tournée vers les métiers
d'avenir.

A découvrir !
Les portraits de 3
anciennes ou
actuelles élèves
de bac pro de
l'académie !







**Une académie qui
ouvre les possibles**

QUAND LES IDÉES DES LYCÉENS CHANGENT D'ÉCHELLE

**L'ENGAGEMENT
DES ÉLÈVES,
MOTEUR DE
PROJETS**



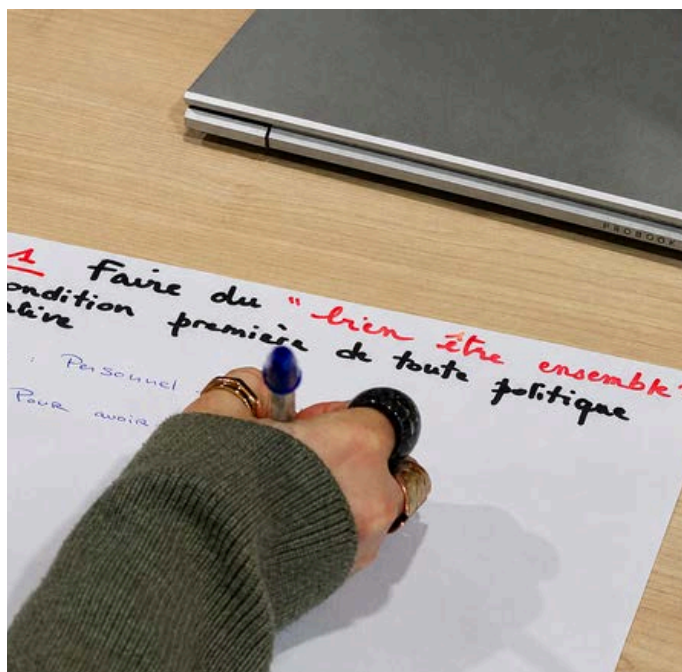
Comment faire passer l'engagement lycéen de la parole à l'action, puis de l'établissement à l'académie ?

“

On a un vrai rôle dans notre scolarité

”

La phrase de Fantine, élue au Conseil Académique de Vie Lycéenne pour l'Isère, résume assez bien l'état d'esprit des élèves rencontrés au rectorat lors d'un live Instagram consacré aux projets qu'ils ont menés cette année. Dans la salle Samuel Paty, les élus ne sont pas simplement venus raconter leur expérience : ils sont venus présenter ce qu'ils ont imaginé, construit et parfois déjà expérimenté dans leurs établissements.



Du CVL au CAVL

Comment fonctionne la démocratie lycéenne ?

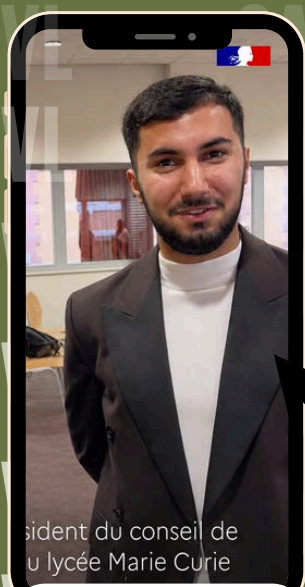
Le Conseil de la vie lycéenne (CVL) est l'instance de dialogue et de consultation des élèves au sein de chaque lycée. Les élus y portent les idées et les préoccupations de leurs camarades et participent aux échanges sur la vie de l'établissement. Un lien étroit existe avec le conseil d'administration, instance décisionnelle du lycée.

Les élèves y siégeant, issus du CVL, participent ainsi activement aux prises de décisions finales relatives à la vie et au bon fonctionnement de l'établissement.

Le Conseil académique de la vie lycéenne (CAVL) permet, lui, de changer d'échelle. Instance présidée par le recteur, les élus y représentent leur département et travaillent sur des sujets qui peuvent concerner l'ensemble des lycées de l'académie.

Leur rôle n'est donc pas seulement de faire remonter des difficultés, mais ils peuvent aussi imaginer des projets, les expérimenter et réfléchir à leur déploiement dans d'autres établissements.

L'engagement expliqué par 2 élus au CVL



Trois projets et trois façons d'agir

Dans le groupe consacré au développement durable, Thibault travaille avec d'autres élus à une feuille de route destinée aux éco-délégués. L'objectif est de leur donner des repères et des idées pour construire leurs propres projets dans les établissements.

En Haute-Savoie, Clara et Elian ont, eux, fait évoluer leur projet autour des douleurs menstruelles. Initialement imaginé autour d'un congé menstruel, le projet a été réorienté vers une démarche plus large de sensibilisation. Une fiche pratique a été conçue pour aider les CVL à organiser des actions, lever les tabous et faciliter la parole sur un sujet encore difficile à aborder.

Au lycée Gabriel Fauré d'Annecy, une première action a déjà été menée lors d'un forum santé. Le CAVL travaille désormais à l'élargissement de la démarche.

Enfin, Fantine et Noé présentent leur inclusiomètre, un outil destiné à aider les lycéens à réfléchir à la place faite aux élèves LGBTQIA+ dans leur établissement. Inspiré du principe du violentomètre, il doit permettre de partir d'un diagnostic partagé pour identifier les situations qui posent problème et, surtout, donner au CVL des pistes pour agir.

Trois projets différents, mais une idée directrice : partir de la réalité vécue par les élèves pour construire des réponses avec eux.

Live
Instagram :
les élus
présentent
leurs travaux
de l'année



De l'engagement individuel à une dynamique collective

Cette logique n'est pas nouvelle dans l'académie. Les Semaines de l'engagement donnent chaque année une visibilité particulière aux différentes formes possibles d'engagement. Le forum organisé l'an dernier au lycée Gaspard Monge en est une très bonne illustration en mettant en avant CVL, Maison des lycéens, éco-délégués, ambassadeurs, clubs, délégués... soit autant de possibilités de participer à la vie collective. L'enjeu est désormais de mieux relier ces initiatives.

C'est précisément ce que prévoit le nouveau projet académique, avec la création de « collectifs élèves » réunissant les élus du CVC ou du CVL, les éco-délégués, les ambassadeurs, les membres de la MDL et les élèves volontaires.



Le projet prévoit notamment de renforcer la visibilité des instances, de former les représentants, de faciliter le recueil des idées et de mieux rendre compte des décisions prises.

Apprendre à se parler pour mieux construire l'École

Parler avec les élèves, cela s'apprend. Écouter leur parole, leur permettre d'exprimer un point de vue, mais aussi savoir accueillir leurs propositions suppose une démarche volontaire de la part des adultes et un véritable engagement collectif. Lorsqu'elle est installée dans la durée, cette relation de confiance contribue à améliorer le climat scolaire et à renforcer le sentiment d'appartenance à la communauté éducative.

Les démarches qui associent les élèves à la réflexion sur la vie collective participent notamment à construire un cadre partagé et un sentiment de responsabilité commune.

Cette démarche peut également trouver toute sa place au collège, où les espaces de participation et les instances de représentation des élèves sont déjà installés. Conseil de vie collégienne, délégués de classe, éco-délégués ou ambassadeurs : autant de cadres qui donnent une légitimité à la parole des collégiens et permettent d'aller plus loin dans leur association aux décisions et aux projets qui les concernent.

Donner une place réelle à la parole des élèves, c'est enfin les préparer à prendre leur place dans la société. Apprendre à s'exprimer, à écouter un autre point de vue, à débattre, à proposer, à exercer des responsabilités et à participer à une décision collective : autant de compétences qui dépassent les murs de l'École. Faire vivre cette culture du dialogue, c'est ainsi contribuer, dès aujourd'hui, à former les citoyens de demain.

L'objectif : éviter que les engagements restent isolés, donner davantage de cohérence aux projets et permettre à davantage de jeunes de prendre part à la vie de leur établissement.

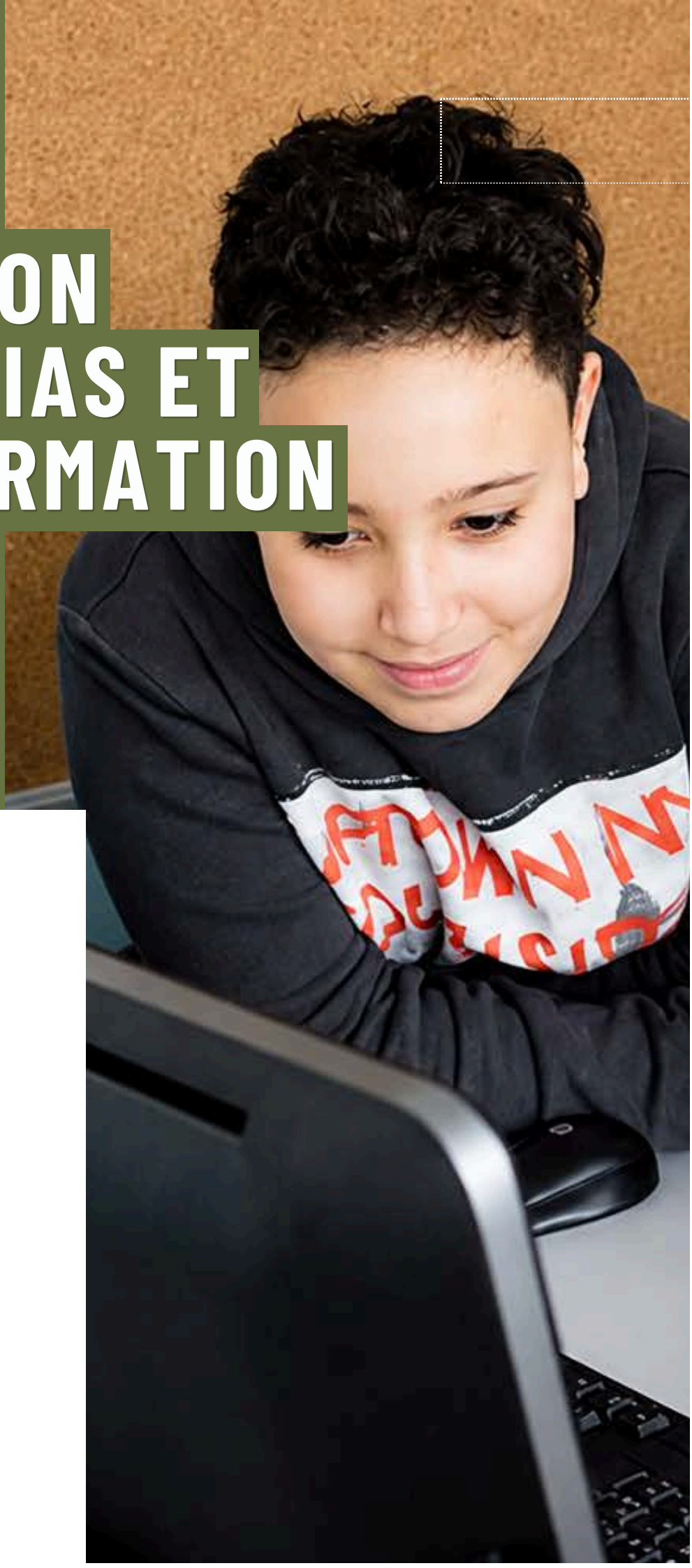
Diagnostic du climat scolaire, groupes de travail thématiques, actions sur le bien-être, les discriminations, la qualité des relations ou encore la participation des élèves : les établissements pourront structurer leurs initiatives autour d'une dynamique commune. Cette démarche pourra être reconnue par le label « collèges et lycées apaisés », issu des travaux des élus du CAVL.

Cette volonté de mieux faire entendre les élèves se retrouve également dans l'action consacrée aux espaces de parole et de médiation. Une salle de vie, une consultation numérique, une réunion du CVL ou un échange informel avec un adulte peuvent devenir des espaces où les élèves se sentent écoutés et reconnus.



ÉDUCATION AUX MÉDIAS ET À L'INFORMATION

**APPRENDRE À
S'INFORMER
POUR MIEUX
COMPRENDRE
LE MONDE**



Comment apprendre aux élèves à distinguer une information fiable d'une infox, à décrypter les images et les réseaux sociaux et à exercer leur esprit critique ?

Les jeunes n'ont jamais eu autant accès à l'information. Mais entre les contenus recommandés par les algorithmes, la viralité des réseaux sociaux et l'essor de l'intelligence artificielle, encore faut-il savoir ce que l'on regarde, ce que l'on croit et ce que l'on partage. Apprendre à s'informer est ainsi devenu une compétence essentielle.

L'Éducation aux médias et à l'information (EMI) constitue un enjeu majeur pour l'École : apprendre aux élèves à rechercher, comprendre, vérifier, analyser et produire de l'information, mais aussi à développer leur esprit critique et leur capacité à exercer pleinement leur citoyenneté. Dans l'académie de Grenoble, cette ambition, portée depuis 2023, trouve aujourd'hui une nouvelle impulsion dans le projet académique. Celui-ci fait de l'éducation aux usages numériques un levier à part entière du bien-être et de la réussite des élèves, en donnant aux équipes les moyens de mieux les accompagner.

Former des citoyens éclairés

L'EMI ne consiste pas seulement à apprendre à reconnaître une fausse information. Elle permet aux élèves de comprendre comment l'information est produite, sélectionnée, hiérarchisée et diffusée, de connaître le fonctionnement des médias et des réseaux sociaux, mais aussi d'interroger les sources, les images et les contenus auxquels ils sont confrontés.

La cellule académique EMI-CLEMI accompagne les équipes pédagogiques dans cette démarche et développe des ressources, des formations et des projets dans les établissements. L'objectif : donner aux enseignants les moyens d'inscrire l'EMI dans les apprentissages et de construire progressivement un véritable parcours pour les élèves.



Au lycée Les Trois Sources, dans la Drôme, les élèves de première ont récemment endossé le rôle de journalistes dans le cadre de « Classe investigation », un jeu pédagogique proposé par le CLEMI.

Le scénario ? Une explosion dans une usine classée Seveso. Répartis en binômes ou trinômes, les élèves doivent enquêter à partir d'indices de différentes natures : témoignages, dépêches, vidéos, messages publiés sur les réseaux sociaux... Parmi ces sources, certaines se contredisent ou contiennent des informations erronées. À eux de chercher, écouter, confronter, vérifier, hiérarchiser et sélectionner les informations avant de réaliser leur propre intervention journalistique en vidéo.

Une mise en situation qui mobilise de nombreuses compétences : expression orale et écrite, écoute, coopération, prise d'information, analyse critique des sources et capacité à hiérarchiser l'information.

“

Le mélange des informations pose problème car tous les intervenants ne disent pas exactement la même chose, il faut arriver à démêler le vrai du faux et sélectionner les nouvelles les plus pertinentes.

”

À travers cette expérience, les élèves font concrètement l'expérience d'une réalité essentielle du monde de l'information : une information n'est pas fiable simplement parce qu'elle est publiée ou diffusée. Elle doit être interrogée, vérifiée et replacée dans son contexte.

Du téléphone portable à l'éducation au numérique

Cette ambition trouve un prolongement naturel dans le dispositif « Portable en pause », déployé dans les collèges de l'académie. Mettre le téléphone à distance pendant le temps scolaire permet de restaurer des conditions favorables à l'attention, à la concentration et aux relations entre élèves. Mais cette mise à distance s'accompagne d'une autre exigence : éduquer aux usages numériques.

C'est précisément l'un des axes du projet académique 2026-2030. L'action consacrée à la régulation du téléphone portable repose sur un triptyque : « limiter – éduquer – proposer des alternatives ». Elle prévoit notamment la structuration d'un parcours EMI progressif, la mobilisation des instances de vie collégienne et lycéenne autour des usages numériques et la formation des cadres pour développer une véritable politique EMI dans les établissements.

L'enjeu dépasse donc la simple question du temps passé sur les écrans. Il s'agit surtout d'aider les élèves à comprendre leurs usages numériques, à en maîtriser les effets et à construire, dans la durée, une relation plus équilibrée au numérique.

Une éducation qui se construit dans les territoires

L'EMI s'inscrit dans une logique de parcours et de progressivité, du cycle 3 au lycée. Elle mobilise l'ensemble de la communauté éducative et peut prendre des formes très diverses : analyse de médias, décryptage des réseaux sociaux, rencontres avec des journalistes, création d'un journal scolaire, d'une webradio ou d'une webTV, ateliers autour de l'intelligence artificielle...

L'académie propose notamment des parcours de formation consacrés au traitement de l'information, à l'esprit critique face aux médias et aux réseaux sociaux, à la désinformation et au complotisme, ainsi qu'à la création de médias scolaires. L'idée est de faire de chaque élève un lecteur, un spectateur, un auditeur et un utilisateur du numérique capable de s'interroger avant de croire, de vérifier avant de partager et de comprendre avant de juger.

En bref !

Du téléphone portable à l'éducation au numérique

- Une priorité académique depuis 2023
- Une cellule académique EMI-CLEMI pour accompagner les équipes du premier et du second degrés.
- Des formations autour de l'information, des infox, du complotisme, des réseaux sociaux, de l'IA et des médias scolaires.
- Des projets concrets : journaux, blogs, webradios, webTV, ateliers audiovisuels, rencontres avec des professionnels des médias.
- Un parcours progressif du cycle 3 au lycée, désormais renforcé dans le cadre du projet académique 2026-2030.
- Une conviction : éduquer au numérique, ce n'est pas seulement apprendre à utiliser des outils, c'est apprendre à comprendre le monde dans lequel ils nous donnent accès.



L'éducation artistique et culturelle comme alternative aux écrans

Réduire la place du téléphone, c'est aussi proposer autre chose. Regarder, écouter, créer, expérimenter, partager : l'éducation artistique et culturelle (EAC) offre aux élèves des expériences qui prennent du temps et demandent de l'attention.

Au collège Fernand Bouvier de Saint-Jean-de-Bournay, le projet « Sur les traces » en donne une illustration concrète. Pendant plusieurs mois, les élèves ont travaillé sur la mémoire des enfants d'Izieu à partir d'archives, de photographies, de lettres et de témoignages. Accompagnés par la violoncelliste Sonia Wieder-Atherton, ils ont ensuite transformé leurs recherches en une création mêlant musique, chant, danse, poésie et récit.

Au Mémorial d'Izieu, devant la maison où vécurent les enfants réfugiés pendant la Seconde Guerre mondiale, ils ont présenté leur travail. Les documents étudiés en classe sont alors devenus une histoire à raconter et à transmettre. Les élèves n'étaient plus seulement en train d'apprendre : ils devenaient à leur tour passeurs de mémoire.

C'est aussi l'une des ambitions du projet académique : faire de l'EAC un levier pour proposer des alternatives aux usages passifs du téléphone. Pratiquer la musique ou les arts plastiques, réaliser un film, travailler l'image ou découvrir le cinéma : des situations où l'élève quitte la position de simple spectateur pour devenir acteur de ce qu'il regarde et de ce qu'il crée.

Il ne s'agit pas d'opposer le numérique à la culture, mais de redonner du temps à des expériences plus concrètes, sur le long-terme. Avec l'EAC, comme avec l'EMI, l'École aide les élèves à porter un regard plus attentif sur le monde et à y prendre pleinement leur place.

Le projet
"Sur les traces"
autour des
enfants d'Izieu, avec
les élèves de
St-Jean-de-Bournay



ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

**L'ART ET LA
CULTURE
POUR
REGARDER
LE MONDE
AUTREMENT**



3 QUESTIONS à Ingrid Auziès

L'art et la culture pour voir, créer et penser autrement

Et si, face aux écrans qui captent l'attention, l'École pouvait aussi proposer autre chose : une œuvre à découvrir, un artiste à rencontrer, une histoire à écouter, une pratique à expérimenter ? C'est l'une des réponses portées par le projet académique 2026-2030, qui fait de l'éducation artistique et culturelle un levier de réussite et d'épanouissement. Dans les cinq départements, l'académie veut permettre à chaque élève de vivre des expériences artistiques, de développer sa sensibilité et de prendre part à des projets collectifs.

Comment le projet académique fait-il de l'art et de la culture un levier éducatif ?

Le projet académique porte une ambition simple : permettre à chaque élève, quel que soit son territoire, de vivre une véritable expérience artistique.

Cela passe par des résidences d'artistes dans les établissements, des partenariats avec les structures culturelles et des projets itinérants. Un élève peut ainsi rencontrer un artiste, assister à un spectacle ou pratiquer lui-même.

Cette ambition rejoint directement le travail engagé autour de « Portable en pause ». Le projet académique prévoit de proposer aux élèves des alternatives aux usages numériques passifs : l'art et la culture en sont une, particulièrement riche.

Une rencontre avec une œuvre ou un artiste permet de retrouver de l'attention, de l'imagination, des émotions et du partage. C'est une autre manière d'être au monde et avec les autres.

Vous menez un projet avec Fanny Ardant. En quoi consiste-t-il ?

Fanny Ardant est la marraine de la DAAC. Ensemble, nous avons imaginé une lecture de Combray, première partie de À la recherche du temps perdu de Marcel Proust. Cet enregistrement sera prochainement proposé à tous les élèves et personnels de l'académie, accompagné de ressources pédagogiques pour les enseignants.



C'est aussi une manière très concrète de mettre en œuvre cette ambition : offrir à tous un accès à une œuvre, par la voix d'une grande comédienne, et créer un temps d'écoute qui invite à imaginer, à rêver et à réfléchir. Là encore, il s'agit de proposer une expérience qui sollicite autrement l'attention.

Quels projets illustrent cette ambition sur le terrain ?

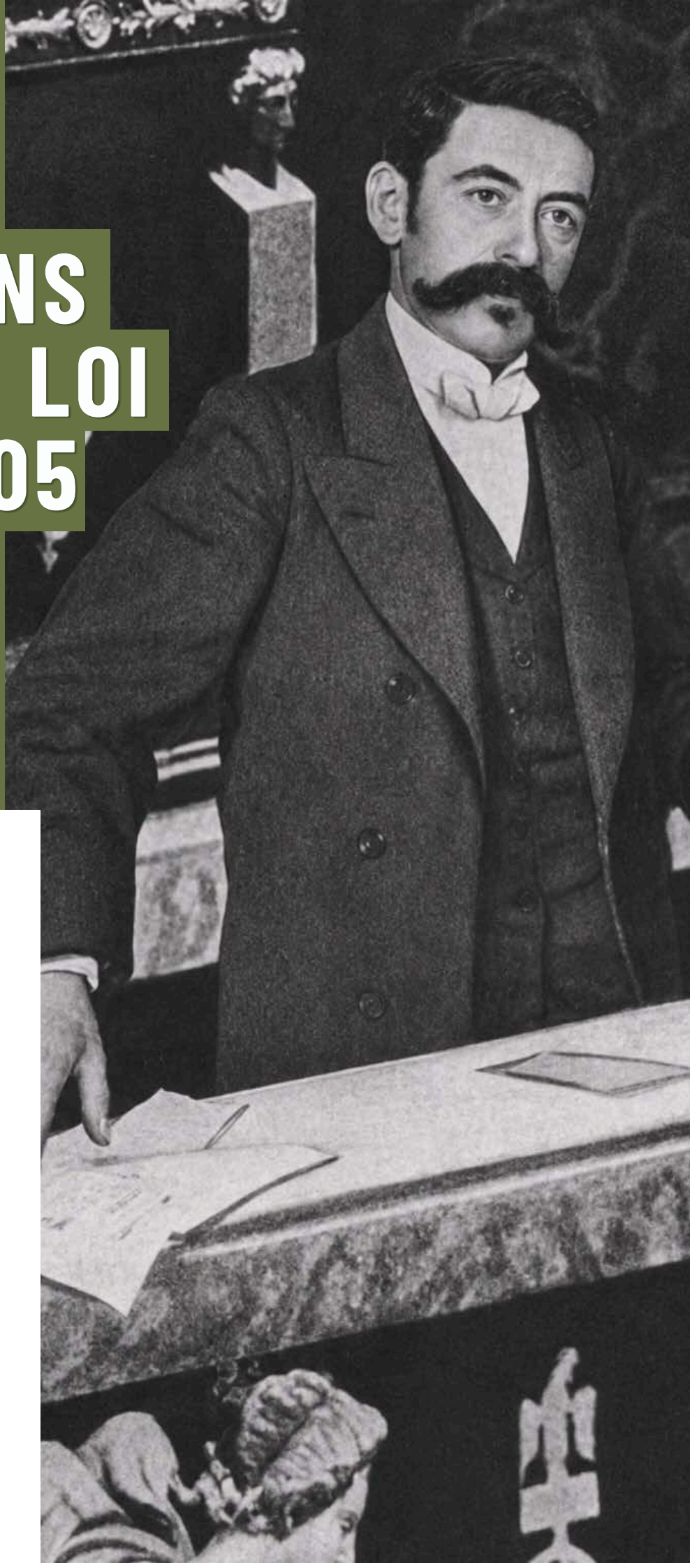
Si le projet académique veut proposer des alternatives aux écrans, il faut donner aux élèves d'autres expériences à vivre, à partager et à créer. C'est tout le sens des projets que nous développons : ateliers avec la chorégraphe Alice Davazoglou, tournée du Camion Opéra de l'Opéra national de Lyon, dispositif Manufacto de la Fondation d'entreprise Hermès ou encore nouvelle résidence de Sonia Wieder-Atherton dans un collège.

Nous développons également des « Alliances » entre établissements et structures culturelles. Les élèves peuvent y découvrir des œuvres, mais aussi devenir acteurs et médiateurs, en les présentant à leurs pairs, à leurs familles ou au public.

La DAAC accompagne enfin les équipes éducatives par des formations et des projets autour de la lecture, de l'écriture, du cinéma ou du spectacle vivant. L'enjeu est de multiplier ces occasions de sortir de la seule consommation des écrans pour regarder, écouter, pratiquer, créer et être ensemble. C'est ainsi que l'art et la culture deviennent une expérience accessible à tous, partout dans l'académie.

120 ANS DE LA LOI DE 1905

**COMPRENDRE
LA LAÏCITÉ
POUR MIEUX
LA FAIRE
VIVRE**



Comment transmettre un principe vieux de 120 ans à une nouvelle génération ?

Le 9 décembre 2025, la France a célébré les 120 ans de la loi de séparation des Églises et de l'État. Dans l'académie de Grenoble, cet anniversaire a pris une dimension particulière, car le projet académique place la construction d'un parcours intégré à la citoyenneté au cœur de son ambition, pour faire de l'École un espace où chaque élève apprend à comprendre la société, à respecter sa pluralité et à y prendre sa place.

C'est dans ce cadre que les écoles et établissements se sont mobilisés pour faire vivre la laïcité concrètement : projets pédagogiques, débats, productions d'élèves, temps de réflexion...

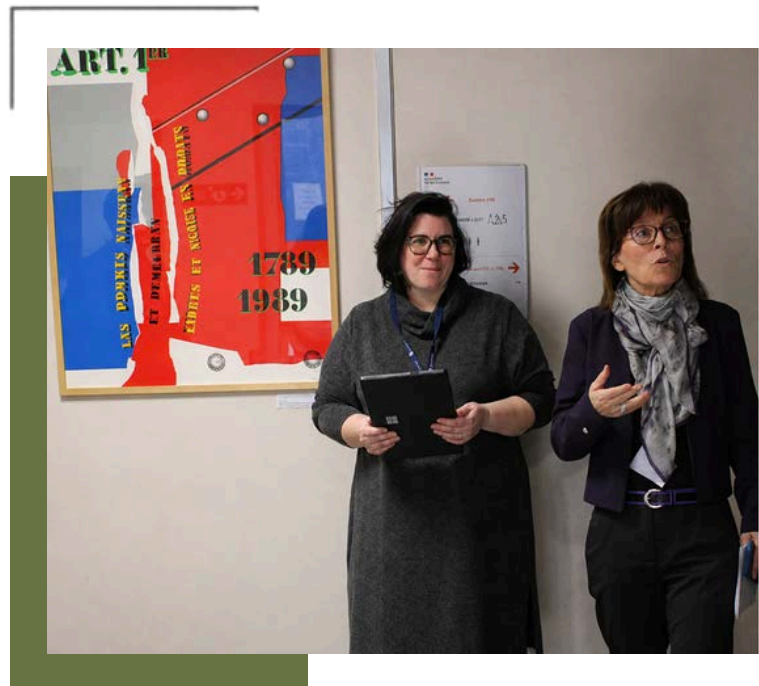
De l'école primaire au lycée, le projet académique fait de ces expériences les étapes d'un même parcours, fondé sur les valeurs de la République et l'engagement des élèves.

Les 120 ans de la loi ont ainsi offert un point d'appui pour revenir avec les élèves à ce que la laïcité garantit et rend possible : la liberté de conscience, l'égalité en droit et la possibilité pour chacun de croire, de ne pas croire ou de changer de conviction. « La loi de séparation est avant tout une loi qui garantit l'égalité entre les cultes et consacre la liberté de conscience des individus », rappelle Nathalie Reveyaz, référente académique Laïcité et Valeurs de la République.

120 ans d'une loi, comprendre une loi de liberté

Promulguée le 9 décembre 1905 et entrée en vigueur deux jours plus tard, la loi de séparation des Églises et de l'État organise la séparation entre l'État et les organisations religieuses tout en garantissant la liberté de conscience et le libre exercice des cultes dans le respect de l'ordre public.

La neutralité de l'État permet ainsi de garantir à chacun un traitement égal, quelles que soient ses convictions ou son absence de convictions. Pour Nathalie Reveyaz, cette loi est d'abord une « loi de liberté », qui permet de concilier liberté religieuse, expression des convictions et neutralité de l'État.



Une conciliation qui contribue pleinement au vivre ensemble et à la fraternité.

Et 120 ans après son adoption, le principe reste pleinement actuel. Les questions relatives à l'expression des convictions religieuses ou idéologiques, à la neutralité de l'État et à la liberté de chacun continuent de traverser le débat public.

Comprendre la laïcité, c'est donc aussi comprendre les équilibres et les libertés qu'elle protège.

À l'École, faire comprendre plutôt que simplement définir

Dans l'académie de Grenoble, les 120 ans de la loi ont constitué un formidable point d'appui pédagogique. Les équipes se sont particulièrement mobilisées autour de deux axes : comprendre la loi de 1905, son histoire et son contenu ; et comprendre la laïcité à travers les valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité qu'elle contribue à garantir.

Les projets ont pris des formes très diverses : podcasts et émissions réalisés par les élèves, débats, projections du film "La Séparation", productions graphiques, pièces de théâtre, jeux et quiz, travaux autour de la Charte de la laïcité à l'École ou encore réflexions sur les liens entre la laïcité de l'État et la laïcité scolaire.

Une journée d'étude académique organisée le 27 novembre 2025 a également permis aux personnels de revenir sur les fondements juridiques de la loi, son histoire et son actualité, mais aussi de partager des expériences conduites dans les écoles et les établissements.

Des élèves acteurs de la transmission

L'un des enseignements de cette année anniversaire réside dans la diversité des projets conduits par les élèves eux-mêmes. La laïcité ne se transmet pas uniquement comme une définition juridique : elle se comprend, se questionne et se met en pratique.

Dans les établissements, les élèves ont ainsi pu débattre, produire, expliquer et transmettre à leur tour. Certains ont utilisé les webradios pour réaliser des podcasts, d'autres ont travaillé à partir de textes fondateurs ou construit des supports permettant d'expliquer la laïcité à leurs camarades, aux familles ou aux partenaires.

Au collège Simone Veil, par exemple, les élèves ont travaillé selon leur niveau sur différents textes fondateurs, de la Charte de la laïcité à la Convention internationale des droits de l'enfant, jusqu'à la Déclaration universelle des droits de l'homme et aux valeurs de la République.

Former des citoyens capables de comprendre et de dialoguer

Cette mobilisation autour des 120 ans rappelle finalement que faire vivre la laïcité est un travail du quotidien. Il s'agit de donner aux élèves les connaissances et les outils nécessaires pour comprendre ce principe, mais aussi pour exercer leur liberté de conscience, respecter celle des autres et participer pleinement à la vie démocratique.

Cette ambition s'accompagne d'un effort important de formation des personnels. Engagée dans l'académie depuis 2014 et renforcée depuis 2021 avec le plan national de formation sur la laïcité et les valeurs de la République, elle concerne l'ensemble des personnels de l'Éducation nationale. Pour Nathalie Reveyaz, « une formation est importante mais ne suffit pas, il faut accompagner sur le long terme pour aller plus loin ».

C'est précisément le sens du parcours intégré à la citoyenneté porté par le projet académique 2026-2030 : faire de la laïcité, des valeurs de la République et de l'engagement des élèves des apprentissages progressifs et concrets, de la maternelle au lycée, pour former des citoyens éclairés, autonomes et capables de prendre leur place dans la vie collective.



À écouter !

Le podcast sur les 120 ans de la loi de 1905, avec Nathalie Reveyaz !



L'ÉCOLE DE DEMAIN



**UNE ÉCOLE
ADAPTÉE À
CHAQUE
TERRITOIRE**



3 QUESTIONS à Nathalie Kuehn sur l'École face aux évolutions territoriales

Comment imaginer l'École de demain à partir des réalités de chaque territoire ? C'est la question posée à Nathalie Kuehn, directrice académique de la Drôme.

La Drôme fait partie des 18 départements retenus en 2026 pour une expérimentation nationale visant à renouveler la manière de construire la carte scolaire à partir des dynamiques démographiques et territoriales. Une démarche qui fait écho à l'action 8.1 du projet académique, consacrée aux observatoires des dynamiques rurales et territoriales.

À quoi devra ressembler l'École de votre territoire dans 10 ou 20 ans, compte tenu des évolutions démographiques, géographiques et sociales ?

Depuis 2024, l'Observatoire des dynamiques rurales et territoriales réunit, sous la présidence conjointe de la préfète et de la directrice académique, les services de l'État, la CAF et les élus pour poser des constats et construire des perspectives d'aménagement du territoire autour de l'école.

La Drôme devrait connaître une baisse démographique de 14 % du nombre d'élèves, répartie sur l'ensemble du département. Les villes sont actuellement plus impactées par les fermetures de classe que les territoires ruraux qui font déjà l'objet d'une attention particulière pour assurer le contrat social de l'école.

L'objectif est de construire une École qui réponde aux préoccupations des familles : prise en charge des enfants hors temps scolaire, accessibilité et temps de transport, mais aussi dynamique pédagogique, en évitant notamment l'isolement produit par les classes uniques. L'École dans la Drôme aura évolué pour répondre au mieux à la réalité de la baisse démographique et à l'ambition que nous portons pour la jeunesse de la Drôme.

Quels sont les principaux enjeux pour garantir à tous les élèves un accès équitable à une offre éducative de qualité ?

La priorité est de travailler au plus près de chaque maire et de chaque communauté de communes,



pour anticiper les évolutions plutôt que les subir. Cela suppose de partager les chiffres en toute transparence et de territorialiser davantage les décisions.

L'accessibilité, la mobilité et les transports doivent également être pensés avec les partenaires, tout comme les projets scolaires en lien avec les autres services publics, afin de créer de véritables pôles scolaires et éducatifs.

Comment mieux penser l'organisation des écoles et des établissements à l'échelle du territoire ?

La recomposition du réseau scolaire doit permettre de renforcer les équipes pédagogiques et les directions d'école, d'améliorer les conditions d'apprentissage des élèves et d'optimiser le bâti scolaire.

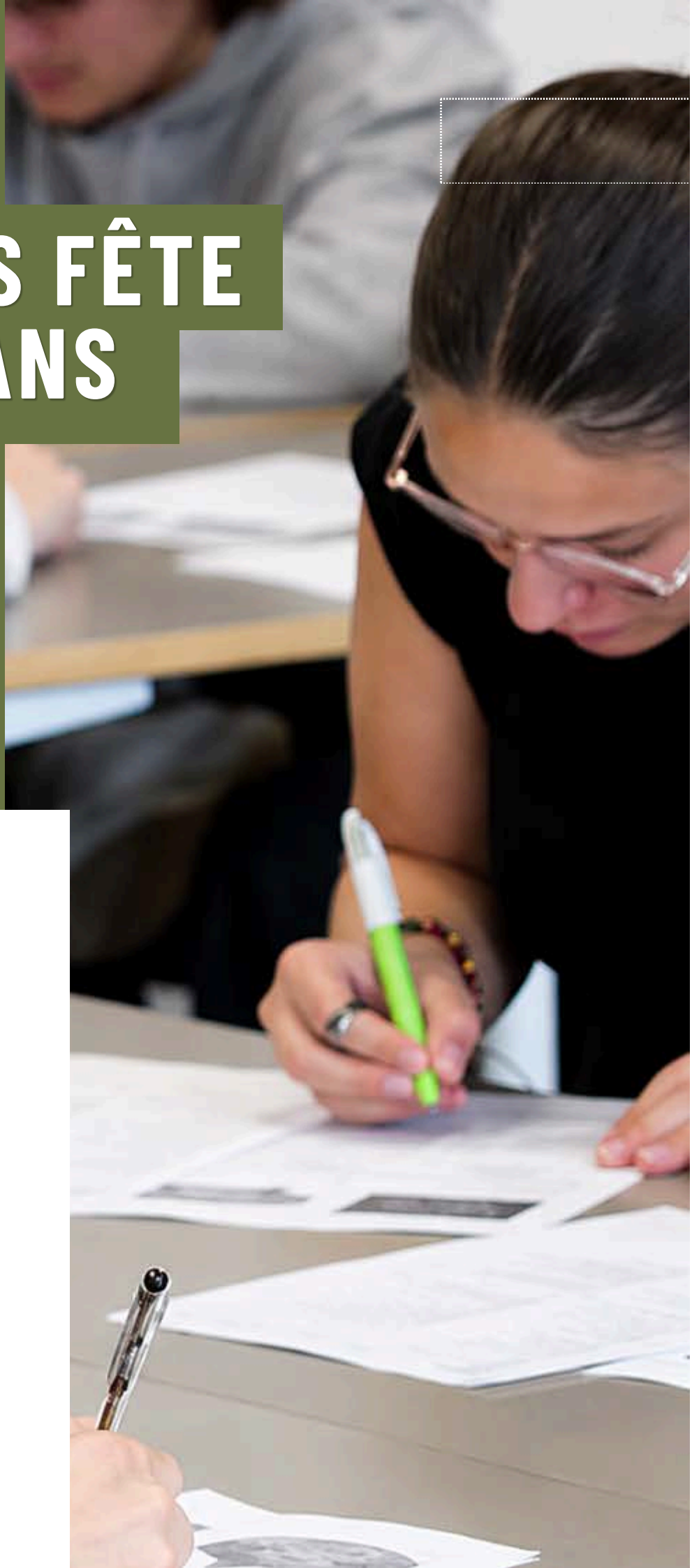
Elle doit être construite avec les collectivités, les élus, les familles et les personnels. Il ne s'agit pas d'avoir une réponse unique.

Les premières rencontres territoriales ont déjà fait émerger des perspectives concrètes : petite enfance, création éventuelle de maisons d'assistantes maternelles en lien avec la maternelle, ou encore renforcement de l'accompagnement des élèves à besoins éducatifs particuliers grâce à une coopération accrue entre l'école et le médico-social.

Ces projets sont construits de manière partenariale et doivent faire l'objet d'un retour au ministère à la mi-octobre.

ERASMUS FÊTE SES 40 ANS

**L'EUROPE À
PORTÉE DE
CLASSE !**



Comment les expériences européennes et internationales peuvent-elles donner aux élèves le goût d'ailleurs et la confiance pour y prendre leur place ?

“

Vous avez raison de choisir la mobilité : quand on y a goûté une fois, il est difficile de s'en passer.

”

Au lycée de La Ravoire, les élèves ambassadeurs Erasmus racontent leur expérience à Monsieur le recteur avec enthousiasme. Après avoir accueilli des élèves espagnols, ils se préparent à leur tour à partir à Alicante. Avant le départ, ils ont voulu partager ce que cette expérience leur a apporté : « une merveilleuse ouverture sur le monde ».

Dans l'académie de Grenoble, l'Europe se découvre ainsi de multiples façons, à l'école, au collège comme au lycée. Et l'année scolaire 2026-2027 marquera les 40 ans d'Erasmus, un anniversaire qui rappelle le chemin parcouru par la mobilité et les échanges européens dans les parcours des élèves.

Faire l'Europe plutôt que seulement en parler

Lors des #ErasmusDays, les établissements de l'académie donnent à voir cette ouverture à travers des projets très concrets. À La Ravoire, une fresque réalisée par les élèves aux couleurs de l'Europe accueille désormais les délégations étrangères. Au lycée Emmanuel-Mounier de Grenoble, labellisé Euroscol, l'hymne européen résonne dans les couloirs et une exposition retrace l'histoire de l'Union européenne. Les élèves de seconde découvrent également les différentes possibilités de mobilité.



À DÉCOUVRIR EN VIDÉO !

**les #ERASMUSDAYS
2025 dans l'académie
de Grenoble**



notre avenir » était la th
obre 2025.



Mais il n'est pas nécessaire de partir à l'étranger pour faire entrer le monde dans la classe. Lors d'un atelier d'écriture autour de « Bruxelles je t'aime » d'Angèle, des élèves récemment arrivés en France ont raconté des villes qui comptent pour eux. Porto, Quito, Turin, Casablanca, Tbilissi, Manille ou Shanghai : autant de récits qui montrent que l'école est aussi un lieu où se croisent des langues, des parcours et des cultures différentes.

À retenir !

Erasmus en quelques mots

Erasmus+ soutient la mobilité, les échanges et les coopérations dans les domaines de l'éducation et de la formation.

Dans les établissements scolaires, le programme peut financer des mobilités d'élèves, des échanges avec des établissements européens, des projets communs ou des partenariats.

Les #ErasmusDays sont chaque année l'occasion de faire connaître ces initiatives.



Les langues pour comprendre le monde

L'ouverture internationale passe aussi par les langues. En mars 2026, la Semaine des langues vivantes, consacrée au thème « Les langues pour comprendre le monde », a montré combien leur apprentissage peut dépasser le cadre du cours.

Dans les établissements, les projets associent langues, sciences, arts, sport, médias ou citoyenneté. Les élèves utilisent une langue pour créer, enquêter, échanger ou travailler avec d'autres : les apprentissages prennent alors un autre sens.

La semaine des langues 2026 dans l'académie de Grenoble racontée par les inspecteurs de langue



Quand les collégiens prennent place autour de la table du G7

En Haute-Savoie, le sommet du G7 organisé à Évian a offert un terrain pédagogique exceptionnel. Au collège Jean-Jacques-Rousseau de Thonon-les-Bains, 25 élèves ont participé à un « G7 des collégiens », en représentant différents pays et acteurs internationaux.

Leur sujet : « Protéger les enfants à l'âge de l'intelligence artificielle ».

Pendant plusieurs semaines, ils ont préparé leurs positions, défendu leurs arguments, négocié et recherché des compromis avant de tenter d'aboutir à une déclaration commune. Un exercice qui les a placés dans la peau de véritables délégations et leur a permis de travailler, en situation, l'expression orale, l'esprit critique et la compréhension des enjeux internationaux.

Quelques jours plus tard, l'ouverture au monde a pris une autre forme. Quatre collèges haut-savoyards ont réuni leurs élèves pour une chorale inter-collèges. Une rencontre avec Brigitte Macron leur a ensuite permis d'accéder aux espaces du G7 et de chanter devant les chefs d'État « We Are the World », puis « Give Us Hope ».

Ouvrir les portes et les possibles

Partir quelques jours à l'étranger, accueillir des élèves européens, travailler dans une autre langue ou prendre part à une simulation diplomatique : ces expériences donnent aux élèves l'occasion de faire un pas de côté et de se confronter à d'autres façons de voir le monde.

Elles peuvent aussi aider à prendre confiance, à gagner en autonomie et à comprendre que les frontières ne déterminent ni les rencontres ni les possibilités.

À l'approche des 40 ans d'Erasmus, l'enjeu est de poursuivre cette dynamique : faire de l'ouverture européenne et internationale une composante accessible des parcours scolaires, et donner à chaque élève davantage d'occasions de découvrir ce qui existe au-delà de son environnement quotidien.



À DÉCOUVRIR EN VIDÉO !

LE G7 des
collégiens



GÉNÉRATION 2030

**POUR QUE LE
SPORT OUVRE DE
NOUVEAUX
HORIZONS**



Comment faire des Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver de 2030 un héritage durable pour tous les élèves de l'académie de Grenoble ?

En 2030, les Alpes françaises accueilleront les Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver. Pour l'académie de Grenoble, cet événement constitue bien plus qu'un rendez-vous sportif international : il vient donner une perspective concrète à l'ambition portée par le projet académique, qui fait du sport un levier de réussite, de bien-être et d'épanouissement pour chaque élève.

C'est dans cette dynamique que l'académie déploie « Génération 2030 », pour faire vivre cette ambition dans les écoles et établissements jusqu'aux Jeux. Dans le prolongement de Paris 2024, l'objectif est d'inscrire durablement la pratique physique et les valeurs du sport dans les parcours scolaires et de permettre à chaque élève d'atteindre son propre sommet. Les Jeux portent des valeurs essentielles pour l'École : le dépassement de soi, l'engagement collectif, la persévérance, le respect de l'autre et la confiance en ses capacités.

Un héritage olympique pensé pour tous les territoires

Le dispositif invite les établissements à placer la pratique physique au cœur de leur projet éducatif, au-delà de la seule pratique sportive ou du sport de haut niveau.

Dans l'académie de Grenoble, cette ambition prend une résonance particulière. Territoire de montagne, mais aussi académie riche de sa diversité géographique et sociale, l'académie dispose d'un environnement exceptionnel pour faire vivre cette relation entre sport, éducation et territoires.

“

Dans la perspective des JOP d'hiver des Alpes françaises 2030, et dans le cadre de notre projet pour 2026 notre académie se mobilise pour faire de l'activité physique un pilier du parcours scolaire. Plus qu'un label sportif, c'est un levier d'émancipation pour faire du sport un instrument de réussite pour tous nos élèves.

”

De la Haute-Savoie à l'Ardèche, des vallées alpines aux grandes agglomérations, tous les élèves doivent pouvoir bénéficier de cette dynamique. Qu'ils soient scolarisés au pied des pistes ou dans un environnement urbain, l'objectif reste le même : permettre à chacun de découvrir les bienfaits du sport et les valeurs qu'il transmet.



À écouter !

**Le podcast
Génération 2030 :
les ambitions et les actions
de l'académie expliquées par
Cyril Hélay Girard, référent
académique du dispositif**



Une dynamique construite avec le terrain

Pour donner corps à cette ambition, l'académie s'appuie sur une démarche collective, associant l'ensemble des acteurs concernés. Le premier comité de pilotage académique a ainsi réuni un large spectre de partenaires : personnels de direction, services du rectorat et des directions académiques, enseignement agricole, collectivités territoriales, mouvement sportif et parasportif, associations, fédérations, acteurs de la santé et de l'inclusion.

Cette logique de proximité constitue l'une des forces du dispositif. Le label ne vit pas en autarcie dans les écoles et les établissements, mais s'appuie sur les clubs locaux, les comités, les ligues, les fédérations sportives et parasportives, mais aussi sur les collectivités et l'ensemble des partenaires capables d'accompagner les élèves

Une mobilisation de toute la communauté éducative

Le nouveau label Génération 2030 accompagne désormais les établissements volontaires dans la construction de projets qui traduisent, chacun à leur échelle, les objectifs du projet académique. Rencontres avec des sportifs de haut niveau, défis sportifs, partenariats avec les clubs, développement des activités de pleine nature, sensibilisation au handicap, découverte des métiers du sport...

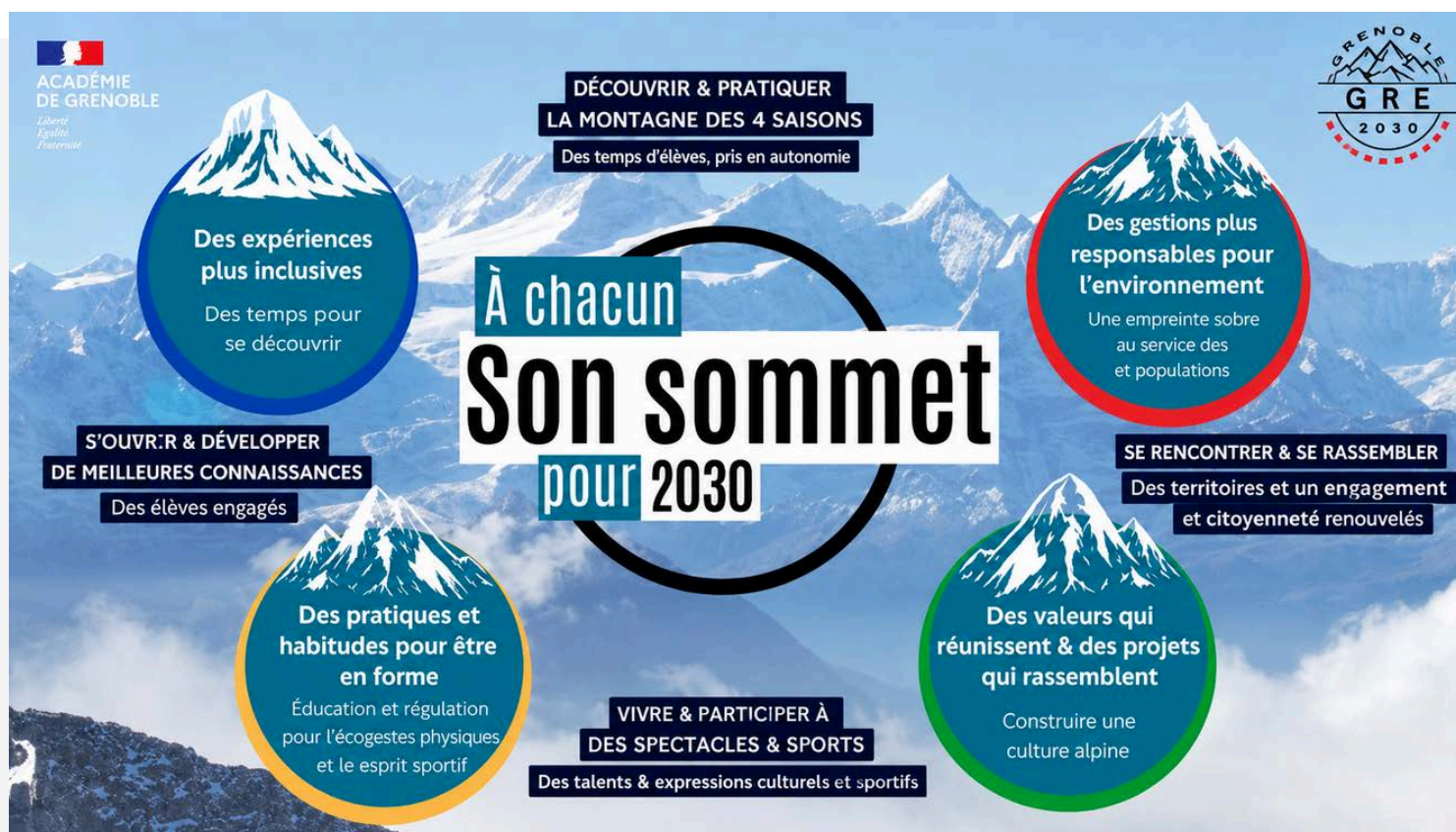
Chaque établissement peut construire une démarche adaptée à son territoire. Cette souplesse permet à chacun de contribuer, à son échelle, à l'héritage éducatif des Jeux. Un dispositif de jumelage entre établissements labellisés est également en cours de construction. Le but est de permettre aux élèves de différents territoires d'échanger et de construire ensemble autour du sport.

L'académie proposera également des défis collectifs en partenariat avec des sportifs de bon et de haut niveau. À travers des capsules vidéo, des athlètes présenteront leur discipline, leur parcours et inviteront les élèves à relever des défis accessibles à tous, pour encourager la pratique et le plaisir de bouger. Des initiatives qui prolongent l'esprit des Jeux bien au-delà de la compétition.

Des territoires qui préparent déjà les compétences de demain

L'héritage des Jeux de 2030 se construit dès aujourd'hui, dans les parcours éducatifs imaginés et portés par les écoles et les établissements, en lien avec les territoires, l'enseignement supérieur et le monde professionnel.

À Chamonix, le recteur Philippe Dulbecco et l'IA-DASEN de la Haute-Savoie Hervé Bariller ont ainsi visité l'École nationale de ski et d'alpinisme et l'Aiguille du Midi afin de découvrir les formations liées aux métiers de la montagne.



Cette rencontre a permis de mettre en lumière les opportunités offertes aux jeunes : métiers du sport, de l'encadrement, de la sécurité, du tourisme ou encore de la transition écologique. Préparer l'avenir des territoires de montagne, c'est aussi accompagner les élèves dans la découverte des formations et des métiers qui les entourent.

À la cité scolaire Jean Prévost de Villard-de-Lans, un autre exemple illustre cette volonté d'accompagner tous les parcours. Le dispositif dédié aux sportifs de haut niveau permet aux élèves de concilier entraînements, compétitions et réussite scolaire grâce à des aménagements adaptés.

À chacun son sommet

À travers le projet académique et Génération 2030, l'académie de Grenoble prépare un héritage qui dépasse largement l'échéance olympique. Celui d'une École où le sport contribue pleinement à la réussite, au bien-être et à l'épanouissement de chaque élève. Comme le résume Tessa Worley, marraine du dispositif dans l'académie :

« Ensemble, faisons de ces Jeux de 2030 une aventure collective où chaque élève, quel que soit son point de départ, trouve le plaisir de bouger et l'envie de se dépasser ».

En 2030, les Jeux seront une fête sportive. Mais leur véritable héritage se construit dès aujourd'hui, dans les écoles et les établissements, auprès d'une génération d'élèves appelée à trouver son propre sommet.

En bref !

Une ambition : faire du sport un levier éducatif au service de tous les élèves.

Un héritage : prolonger la dynamique des Jeux de Paris 2024 Pour les Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver des Alpes françaises 2030, et au-delà

Un slogan : À chacun son sommet.

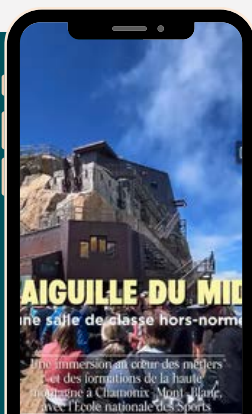
Des objectifs :

- développer les pratiques physiques et les rendre accessibles à toutes et tous, dans une logique d'inclusion et de mixité ;
- ancrer une culture alpine et olympique, profondément liée à l'histoire et à l'identité du territoire ;
- renforcer les liens entre l'École et son environnement, en rapprochant les élèves des acteurs locaux ;
- favoriser le bien-être et la santé physique et mentale.

Une ambition partagée : permettre à chaque établissement de construire un projet adapté à ses réalités locales, au bénéfice de tous les élèves.

Cap vers les sommets !

Plongez au cœur de l'Aiguille du Midi et de l'École nationale de ski et d'alpinisme de Chamonix



Les futurs champions de Villard-de-Lans

Visite de la cité scolaire Jean-Prévost et de sa section pour les sportifs de haut-niveau



LE
le - la - les
un - une

A B C D E F G H I J K L M N O P Q R S T U
a b c d e f g h i j k l m n o p q r s t u
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21
α 1 3 4 4 4 8 9 9 1 1 1 13 11 3 1 3 2 2 2 4



Jeudi 19 octobre 2023 19/10

NOS OUTILS

Les déterminants

le	la	les

Les nombres

0	1	2	3	4	5
6	7	8	9	9	9
10	15	25	15	25	25
15	25	20	25	25	25

dix vingt
vingt cinq
cinq dix
cinq



**Les personnels
au cœur de la rentrée**

DEVENIR PROFESSEUR

—
**UNE ENTRÉE
DANS LE MÉTIER
REPENSÉE AVEC
LA RÉFORME DE
LA FORMATION
INITIALE**



Comment transformer les premières années de formation pour mieux accompagner l'entrée dans le métier ?

La réussite des élèves passe aussi par la qualité de celles et ceux qui les accompagnent au quotidien. À partir de la session 2026 des concours, la formation initiale des professeurs et des conseillers principaux d'éducation évolue pour mieux préparer les futurs professionnels aux réalités du métier.

Désormais, les concours externes sont accessibles dès la troisième année de licence. Mais le changement ne s'arrête pas là : une fois le concours réussi, les lauréats suivent deux années de formation rémunérée en master, qui associent enseignements universitaires, formation professionnelle, stages et entrée progressive dans le métier.

Entrer plus tôt dans le métier, sans y entrer seul

Jusqu'à présent, les concours externes étaient principalement accessibles au niveau master. Avec la réforme, les étudiants peuvent désormais les présenter dès la fin de leur licence. Pour les lauréats du concours externe à bac+3, le parcours se poursuit pendant deux années. En première année, ils deviennent élèves fonctionnaires et perçoivent environ 1 400 euros nets par mois. Leur formation associe enseignements universitaires et professionnels, avec des stages en établissement pour découvrir progressivement les réalités du métier.

En deuxième année, ils deviennent fonctionnaires stagiaires et sont rémunérés environ 1 800 euros nets par mois. Ils prennent alors en charge une classe ou des élèves à mi-temps, tout en poursuivant leur formation. Après l'obtention du master et à l'issue de ce parcours, ils peuvent être titularisés.

Apprendre le métier autant que maîtriser sa discipline

Être enseignant ne consiste pas seulement à maîtriser une discipline. Il faut aussi savoir faire apprendre, accompagner des élèves aux profils différents, travailler avec les familles et les équipes, et adapter ses pratiques aux situations rencontrées.

La formation en master accorde donc une place importante à ces compétences professionnelles. Elle s'appuie à la fois sur les apports de l'université et de la recherche, et sur l'expérience de celles et ceux qui exercent déjà dans les écoles et les établissements.



Les stages permettent de faire progressivement le lien entre ces deux dimensions. D'abord davantage centrés sur l'observation et la pratique accompagnée, ils conduisent ensuite à une prise de responsabilité à mi-temps. Une manière de découvrir le métier par étapes, plutôt que d'avoir à en maîtriser toutes les exigences dès les premiers jours.

Une licence pensée pour le professorat des écoles

La réforme crée également, à la rentrée 2026, une licence professorat des écoles (LPE). Cette formation pluridisciplinaire prépare spécifiquement au concours et au métier de professeur des écoles, en associant connaissances disciplinaires, pédagogie, didactique, découverte du système éducatif et expériences de terrain.

Les étudiants effectueront notamment 12 semaines de stage dans des écoles et d'autres structures éducatives. De quoi confronter progressivement les enseignements de la licence à la réalité du métier et aider chacun à construire son projet professionnel. Les étudiants inscrits dans une autre licence disciplinaire pourront, eux aussi, accéder à des modules de préparation aux concours et à l'enseignement.

Une réforme qui vise aussi l'attractivité du métier

La réforme répond aussi à un autre enjeu : celui de l'attractivité. En ouvrant les concours dès bac+3 et en proposant ensuite un parcours de formation rémunéré, elle élargit les possibilités d'accès au métier et peut permettre à davantage d'étudiants de s'y projeter.

Les premiers résultats de la session 2026 sont encourageants : 76,6 % de candidats inscrits en plus aux concours externes par rapport à 2025, et près de 50 % d'admis supplémentaires. Le taux de postes pourvus progresse également, de 6,4 points dans le premier degré et de 5,6 points dans le second degré. Ces chiffres donnent un premier signal positif : davantage de candidats se tournent à nouveau vers les concours.

Les personnels, au cœur des ambitions de l'académie

Pour l'académie de Grenoble, la rentrée 2026 ouvre une nouvelle étape. La réussite de cette réforme repose notamment sur la capacité à faire travailler ensemble les différents acteurs de la formation : universités, INSPE, rectorat, écoles et établissements scolaires.

Cette entrée progressive dans le métier s'appuie sur un accompagnement au plus près du terrain : les professeurs stagiaires sont suivis par un tuteur académique et un tuteur INSPE, qui les conseillent dans la préparation de leurs cours, observent leurs pratiques et échangent avec eux sur les situations rencontrées en classe. Dans le second degré, les stagiaires à mi-temps peuvent également observer leur tuteur dans sa propre classe. Ces temps d'observation, de retour d'expérience et d'échange permettent de prendre du recul sur les premières difficultés comme sur les réussites, et d'ajuster progressivement ses pratiques.

Cette évolution rejoint les ambitions du projet académique 2026-2030, notamment son attention portée au bien-être des personnels et à la mobilisation des compétences de chacun au service d'une pédagogie efficace et équitable.

La réforme en bref

2026

première session des concours accessibles à bac+3.

2

années de formation après le concours pour les lauréats bac+3.

1 400 €

nets/mois de rémunération en première année.

1 800 €

nets/mois de rémunération en deuxième année.

12

semaines de stages notamment prévues dans la licence professorat des écoles.

+76,6%

semaines de stages notamment prévues dans la licence professorat des écoles.

À noter !

2026 et 2027 constituent une période de transition durant laquelle coexistent les concours à bac+3 et bac+5, afin de permettre aux étudiants déjà engagés dans un master d'achever leur parcours.

PRENDRE SOIN DES ÉLÈVES ET FAIRE VIVRE L'ÉCOLE

**DES MÉTIERS
DIFFÉRENTS
POUR UNE
MÊME MISSION**



Derrière les métiers du médico-social, quelles compétences, quels parcours et quels engagements au service des élèves ?

Dans une école ou un établissement, tous les métiers ne sont pas toujours visibles. Pourtant, chacun contribue à faire fonctionner l'École et à permettre aux élèves d'y apprendre dans de bonnes conditions. Les personnels médico-sociaux en sont une illustration. Ils répondent au quotidien à la première ambition du projet académique : Faire du "bien-être ensemble" la condition première de toute politique éducative.

Écouter pour mieux accompagner

Assistante sociale scolaire dans l'académie de Grenoble, Ève Camba intervient auprès des élèves et de leurs familles lorsque des difficultés sociales, familiales ou scolaires peuvent fragiliser leur parcours.

Elle reçoit les élèves, analyse les situations, mobilise les partenaires et travaille avec les équipes éducatives. Son action contribue notamment à prévenir le décrochage, à protéger les élèves les plus vulnérables et à favoriser l'égalité des chances.

Au lycée Champollion, Jessica Marquant, infirmière de l'Éducation nationale, accueille les élèves pour des questions de santé, mais aussi lorsque celles-ci ont des conséquences sur leur scolarité ou leur bien-être. Prévention, écoute, soins, urgences, suivi des élèves à besoins particuliers : son métier mêle intervention individuelle et actions de santé au sein de l'établissement.

Derrière ces deux parcours, il faut parfois commencer par écouter avant de pouvoir aider. Et pour ces professionnels, la relation de confiance construite avec les élèves est souvent le point de départ de leur intervention.



À DÉCOUVRIR
EN VIDÉO !

PORTRAIT D'ÈVE CAMBA
ASSISTANTE SOCIALE SCOLAIRE





**À DÉCOUVRIR
EN VIDÉO !**

**PORTRAIT DE
JESSICA MARQUANT
INFIRMIÈRE SCOLAIRE**



Ces métiers illustrent une dimension essentielle de l'Éducation nationale et du projet académique : la réussite scolaire ne se joue pas uniquement dans la classe.

Santé, protection de l'enfance, difficultés sociales, inclusion, prévention ou accompagnement des familles peuvent directement influencer sur le parcours d'un élève.

Les personnels de santé et d'action sociale travaillent ainsi avec les enseignants, les équipes éducatives, les familles et les partenaires de l'établissement.

Cette diversité de métiers constitue aussi un enjeu pour l'académie, qui cherche à mieux faire connaître ses professions et à accompagner ses personnels dans leur parcours.

Les métiers de l'Éducation nationale répondent à des missions différentes, mais complémentaires. Enseignants, personnels de santé, assistants sociaux, personnels administratifs ou d'encadrement contribuent chacun, à leur place, au fonctionnement de l'École et à l'accompagnement des élèves.



CAP2E

COLLECTIF APPRENANT
POUR DES PRATIQUES
ÉQUITABLES ET
EFFICACES

UN
ACCOMPAGNEMENT
SUR LA DURÉE,
CO-CONSTRUIT
AVEC LES ÉQUIPES



Comment faire évoluer les pratiques enseignantes de manière concrète et durable pour mieux faire réussir tous les élèves ?

C'est tout l'enjeu de CAP2E (Collectif Apprenant pour des Pratiques Équitables et Efficaces), un nouveau format de formation développé par l'académie de Grenoble pour accompagner les équipes au plus près de leur réalité professionnelle.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre du nouveau projet académique en faveur de pratiques équitables et efficaces. La progression des élèves et le développement professionnel des enseignants doit pouvoir s'appuyer sur les situations réelles de classe et sur les besoins identifiés collectivement par les équipes.

Se former autrement, au plus près des situations de classe

CAP2E propose de dépasser une approche de la formation uniquement fondée sur les apports théoriques. Les équipes sont accompagnées dans la durée à travailler sur des gestes professionnels essentiels pour construire des apprentissages auprès de tous les élèves.

Le dispositif repose ainsi sur une démarche de diagnostic partagé : les professionnels analysent collectivement leurs pratiques réelles, identifient les gestes professionnels prioritaires et construisent ensemble des pistes d'évolution. Les apports issus de la recherche viennent ensuite nourrir cette réflexion et sont directement mis en perspective avec les réalités du terrain.

Cette logique de collectif apprenant permet également de faire de la formation un véritable travail d'équipe. Chacun peut progresser à partir de son niveau initial, tout en contribuant à une dynamique collective au sein de l'école ou de l'établissement.

Trois regards pour mieux comprendre ce qui se passe en classe

L'une des originalités de CAP2E réside dans les observations croisées. Trois regards complémentaires sont mobilisés : celui de l'enseignant, qui explicite ses intentions pédagogiques avant la séance ; celui de pairs formés, qui observent la séance ; et enfin celui des élèves, dont la parole permet d'éclairer leur engagement et leurs apprentissages réels.

Cette démarche permet de mettre en évidence d'éventuels écarts entre ce que l'enseignant avait prévu, ce qui s'est réellement passé en classe et ce que les élèves ont véritablement appris.

L'objectif est de créer les conditions d'une réflexion professionnelle collective : observer, écouter les élèves pour comprendre, comprendre pour ajuster les pratiques enseignantes, ajuster pour mieux faire réussir les élèves.

“

CAP2E traduit concrètement la méthode que l'académie se donne pour développer des pratiques plus efficaces et plus équitables. Il ne s'agit pas simplement de diffuser des modes d'emploi, mais de partir des réalités du terrain et d'accompagner les équipes dans la durée. Chaque établissement peut ainsi définir ses priorités, travailler collectivement et ajuster ses pratiques au plus près des besoins des élèves.

Philippe Dulbecco

”

Un dispositif qui entre dans une nouvelle phase

Après une première phase de déploiement, CAP2E a vocation à s'inscrire dans la durée et à être développé dans les territoires. L'académie fait le choix de formations permettant d'ancrer le travail dans les réalités locales et de construire des collectifs professionnels au plus près des écoles et des établissements.

La poursuite du dispositif repose notamment sur la régularité des observations croisées entre pairs, le recueil du point de vue des élèves et la régulation collective des pratiques en prenant en compte les dimensions pédagogiques mais aussi didactiques. L'enjeu est ainsi de transformer progressivement les nouvelles pratiques en une culture professionnelle partagée, inscrite dans le quotidien des équipes.

Une ambition : faire progresser les pratiques pour faire progresser les élèves

CAP2E traduit finalement une conviction forte portée par l'académie de Grenoble : le développement professionnel ne peut être dissocié du contexte dans lequel les enseignants exercent.

En rapprochant la formation de la classe, en s'appuyant sur la recherche et en donnant une place active aux collectifs professionnels, le dispositif cherche à installer une dynamique d'amélioration continue.

Une démarche qui rejoint pleinement l'ambition académique de développer, dans tous les territoires, tous les niveaux de scolarité et toutes les classes, des pratiques pédagogiques à la fois plus équitables et plus efficaces.

CAP2E n'est donc pas seulement un nouveau format de formation : c'est une manière de faire évoluer ensemble les pratiques professionnelles, au service des apprentissages et de la réussite de chaque élève.



L'ACADÉMIE AUX CÔTÉS DE SES PERSONNELS

**UNE ENTRÉE
DANS LE MÉTIER
REPENSÉE AVEC
LA RÉFORME DE
LA FORMATION
INITIALE**



Comment garantir à chaque personnel les conditions de travail qui permettent de **s'épanouir, de progresser et de donner le meilleur de soi ?**

Le projet académique fait du bien-être de ses personnels une priorité. Une ambition qui dépasse les seules conditions matérielles de travail. Elle concerne aussi la manière dont chaque professeur, personnel administratif et technique, personnel d'éducation, AESH, personnel de santé, cadre est accueilli, accompagné, reconnu et trouve sa place dans un collectif. Tour d'horizon des mesures du projet académique.

Bien commencer pour trouver sa place

Les premiers jours dans un nouvel environnement professionnel ne sont jamais anodins. Découvrir une équipe, comprendre son fonctionnement, trouver les bons interlocuteurs et prendre ses repères peuvent faire toute la différence dans une prise de poste.

L'académie souhaite donc renforcer l'accueil des nouveaux personnels, quel que soit leur métier ou leur statut. Guide d'accueil, présentation des équipes et des ressources, découverte des locaux, tutorat ou échanges entre pairs : autant de points de repère pour permettre à chacun de démarrer dans de bonnes conditions.

Cette attention est particulièrement importante pour les personnels qui travaillent dans plusieurs établissements, comme les AESH ou les enseignants remplaçants. Pour eux, trouver sa place dans un collectif peut demander un accompagnement différent.



Une carrière pour plusieurs chemins

Les changements de fonction, la préparation d'un concours, une mobilité, l'acquisition de nouvelles compétences ou simplement une réflexion quant à la suite de son parcours : les questions peuvent évoluer au fil des années.

Pour y répondre, l'académie développe un accompagnement RH de proximité. Les personnels peuvent être conseillés sur leur évolution professionnelle, leur mobilité ou leur qualité de vie au travail, notamment à travers des entretiens, des bilans de compétences, des immersions ou des dispositifs de préparation aux concours. La formation accompagne elle aussi ces différentes étapes : prendre ses fonctions, approfondir ses compétences ou préparer une nouvelle évolution professionnelle.

Gagner du temps pour mieux se consacrer à son métier

Prendre soin des personnels passe parfois par des changements très concrets. L'académie travaille ainsi à rendre ses procédures plus simples et ses informations plus accessibles, avec des fiches pratiques, des FAQ, des démarches harmonisées ou encore des temps d'information. Même attention portée aux réunions et aux déplacements : mieux organiser les temps collectifs doit permettre de préserver du temps pour ce qui constitue le cœur des missions.

La communication professionnelle fait elle aussi partie de cette réflexion. Mieux hiérarchiser l'information, clarifier les usages des différents canaux et éviter les sollicitations inutiles, c'est permettre à chacun de mieux identifier ce qui mérite son attention.

Mieux connaître le travail de l'autre

Le bien-être au travail tient aussi aux relations que l'on entretient avec ses collègues. L'académie souhaite favoriser ces échanges à travers des ateliers de partage de compétences, des actions de cohésion, des espaces de discussion ou encore des formations consacrées au travail en équipe.

Le dispositif « Vis ma vie pro » s'inscrit dans cette démarche. Des personnels volontaires pourront découvrir, le temps d'une immersion courte, le métier ou les missions d'un collègue. Une façon très concrète de mieux comprendre les réalités de chacun et de mesurer la complémentarité des métiers qui font l'École.

Et demain, l'intelligence artificielle pourra elle aussi contribuer à alléger certaines tâches et à faciliter l'accès aux ressources, dans un cadre sécurisé et en complément de l'expertise des professionnels.





ACADÉMIE DE GRENOBLE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

7 place Bir-HAKHEIM 3800 Grenoble

**Magazine de rentrée
2026-2027
Numéro 1**

<https://www1.ac-grenoble.fr/>